



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

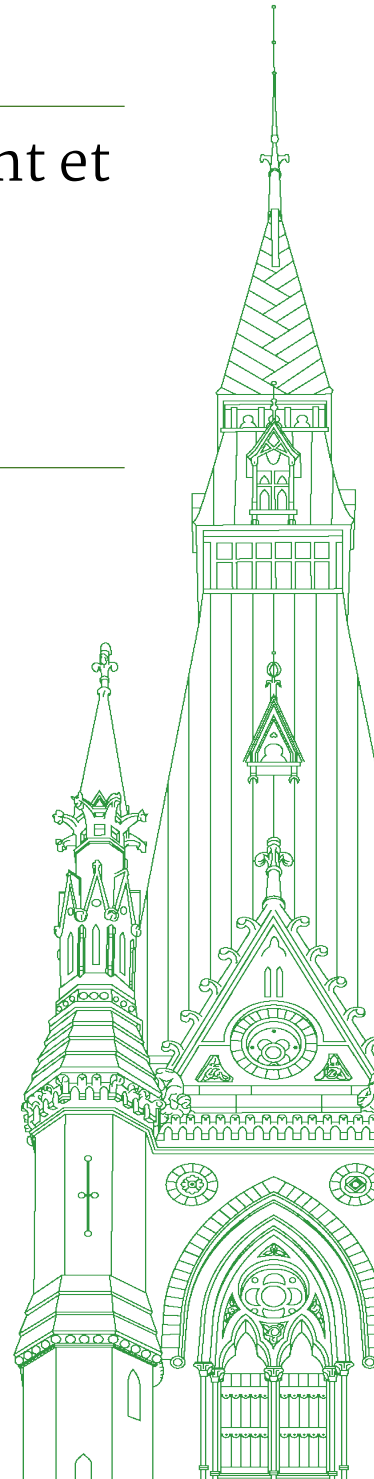
Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 038

Le jeudi 7 mai 2026

Présidente : Shannon Miedema



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 7 mai 2026

• (1100)

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin (Repentigny, BQ)): Je déclare maintenant la séance ouverte.

Mesdames, messieurs, bonjour.

Bienvenue à la 38^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Je rappelle les procédures pour les personnes sur place.

Veuillez respecter les consignes de santé et sécurité qui sont indiquées sur les cartes posées sur la table, afin d'éviter tout problème de son.

En premier lieu, aujourd'hui, nous avons un budget à approuver. Plaît-il au Comité d'approuver un budget supplémentaire de 4 500 \$ pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement des témoins dans le cadre de la séance d'information relativement au groupe consultatif sur la carboneutralité?

Je comprends que tout le monde est d'accord, donc c'est approuvé.

Nous allons donc commencer la séance d'information sur les rapports du printemps 2026 du commissaire à l'environnement et au développement durable. Du Bureau du vérificateur général, nous recevons M. Jerry V. DeMarco, commissaire à l'environnement et au développement durable, Mme Susie Fortier, directrice principale, Mme Marie-Pierre Grondin, directrice principale, et M. James Reinhart, directeur.

Les témoins suivants, qui sont assis dans les tribunes ou participent par vidéoconférence, pourront être appelés à répondre aux questions: de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Mme Cathy Furness, vétérinaire en chef adjointe, et Mme Carlie Watson, directrice générale adjointe, Ouest; du ministère de l'Environnement, Mme Tara Shannon, sous-ministre adjointe, Service canadien de la faune, et Mme Doris Fortin, directrice générale, Direction des politiques et de la planification et des partenariats; du ministère des Pêches et des Océans, M. Alastair Lawrie, directeur général, Biens immobiliers et Gestion environnementale, et Mme Candice Wood, directrice, Ingénierie et services techniques, ports pour petits bateaux; du ministère de la Défense nationale, Mme Sarah Evans, directrice générale, Environnement et gestion durable; du ministère des Ressources naturelles, M. Rinaldo Jeanty, sous-ministre adjoint; du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, Mme Kenza El Bied, directrice générale, Politique et sensibilisation, Secteur de la gestion des urgences; du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, M. Mathew Myre, sous-ministre adjoint délégué, ainsi que M. Howah Lee, directeur général par intérim, Services techniques.

Voilà, je crois que j'ai fait le tour de l'ensemble des témoins, si je ne m'abuse. Je pense bien que oui.

Monsieur DeMarco, je comprends qu'il vous faut quelques minutes de plus pour présenter votre allocution. Vous avez donc la parole pour sept minutes.

• (1105)

[Traduction]

Jerry V. DeMarco (commissaire à l'environnement et au développement durable, Bureau du vérificateur général): Bonjour, monsieur le président.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité aujourd'hui pour discuter de nos rapports qui ont été déposés lundi.

J'aimerais commencer par reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je suis accompagné aujourd'hui de Marie-Pierre Grondin, de Susie Fortier et de James Reinhart, qui étaient responsables des audits.

[Français]

Les rapports que je présente aujourd'hui portent sur les efforts du gouvernement fédéral pour répondre aux défis mondiaux posés par les changements climatiques et la grippe aviaire. Pour mieux protéger les Canadiens et les Canadiennes aujourd'hui et à l'avenir, il faut des mesures plus fermes pour s'adapter à un monde qui change très vite.

Notre premier audit portait sur la cartographie des zones inondables, un enjeu de plus en plus important dans un contexte de changements climatiques au Canada. Nous ne pouvons plus uniquement nous fier aux données actuelles pour nous préparer aux inondations. Nous devons aussi planifier en fonction des scénarios climatiques futurs, notamment l'évolution des tendances de précipitations. Cela est d'autant plus pertinent que plusieurs régions du Canada ont connu ou connaissent d'importantes inondations ce printemps. Les cartes des zones inondables servent à informer les citoyens et les citoyennes, les promoteurs immobiliers et les responsables de la planification d'infrastructures des risques d'inondation dans un secteur donné.

[Traduction]

Nous avons constaté que Ressources naturelles Canada, Environnement et Changement climatique Canada et Sécurité publique Canada avaient tardé à produire et à diffuser les cartes des risques d'inondation nécessaires pour protéger les collectivités et soutenir l'adaptation au changement climatique.

Ressources naturelles Canada ne s'est pas assurée que les efforts de cartographie accordaient la priorité aux zones à risque élevé. Par conséquent, de nombreuses cartes demeurent incomplètes, et une grande partie de l'information cartographique existante n'est ni pratique ni utilisable. Le ministère n'est pas non plus en voie de rendre publiques toutes les cartes actuellement en production d'ici l'année cible de 2028.

Nous avons également constaté que le portail de sensibilisation aux risques d'inondation de Sécurité publique Canada ne tenait pas compte des considérations liées au changement climatique et ne permettait pas de mettre facilement à jour l'information à mesure que les conditions évoluent. Cela signifie que les renseignements contenus dans le portail ne refléteront pas l'évolution des risques d'inondation au fil du temps.

Des projections relatives au changement climatique et des cartes des zones inondables qui sont facilement accessibles sont nécessaires pour éclairer de manière fiable les décisions de planification à long terme, comme le choix des emplacements pour la construction de logements ou l'aménagement d'infrastructures. Sans renseignements à jour, les Canadiens sont exposés à des risques croissants et à des coûts de rétablissement après sinistre plus élevés.

[Français]

Notre prochain audit a révélé des lacunes importantes dans la surveillance exercée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'égard de la Stratégie pour un gouvernement vert. Cette stratégie vise à renforcer la résilience climatique des services et des actifs fédéraux, qui ont une valeur estimée à environ 100 milliards de dollars.

Le cadre de suivi des progrès était insuffisant et, malgré des engagements répétés, le Secrétariat n'a pas produit de rapport public sur la résilience climatique pendant les huit premières années qui ont suivi le lancement de la Stratégie en 2017. Ces lacunes ont nui à la prise de décisions et à la reddition de comptes.

À l'échelle institutionnelle, l'audit a examiné la façon dont la Défense nationale, Services publics et Approvisionnement Canada et Pêches et Océans Canada évaluent le risque climatique. L'audit a aussi examiné les mesures prises pour renforcer la résilience climatique des biens, des services et des activités dont ils sont responsables. À eux seuls, ces trois ministères gèrent plus de deux tiers des biens matériels du gouvernement fédéral, comme des bâtiments et des ponts. Nous avons constaté qu'ils avaient fait peu de progrès pour transposer les évaluations des risques en mesures concrètes.

[Traduction]

Cette absence de progrès a des conséquences évidentes pour les Canadiens sur le plan environnemental et financier. Comme le Canada se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, l'accélération des efforts visant à protéger les biens et les services fédéraux permettra de soutenir les collectivités et d'économiser l'argent des contribuables à long terme. Par exemple, certains petits ports, qui soutiennent directement plus de 45 000 emplois, sont vulnérables aux effets du changement climatique et nécessitent des réparations et des renforcements immédiats.

Notre dernier audit a évalué la réponse fédérale à la grippe aviaire. Une éclosion de la maladie a été déclarée au Canada en 2021, et on craignait que le virus puisse muter et devenir plus facilement transmissible.

• (1110)

Bien qu'Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence de la santé publique du Canada aient pris des mesures pour prévenir et gérer les éclosions de grippe aviaire, nous avons constaté qu'ils doivent améliorer la planification, la documentation et la gestion des vaccins pour les humains, afin de mieux se préparer aux menaces futures pour la santé publique et la faune vulnérable.

[Français]

Par exemple, l'Agence canadienne d'inspection des aliments avait exécuté avec succès des procédures d'élimination du virus dans les 47 établissements compris dans notre échantillon d'audit. Cependant, nous avons relevé des lacunes dans la documentation de l'Agence à cet égard.

Environnement et Changement climatique Canada avait réaffecté des fonds pour renforcer sa surveillance des oiseaux migrateurs en réponse à l'éclosion de 2021. Toutefois, sans y consacrer du financement, il pourrait être difficile de maintenir ces efforts à long terme. De plus, le ministère n'a pas axé sa surveillance sur les répercussions du virus sur les espèces qui sont menacées ou qui pourraient le devenir.

[Traduction]

Enfin, en ce qui concerne l'état de préparation, nous avons constaté que l'Agence de la santé publique du Canada avait obtenu des vaccins pour les personnes présentant un risque d'exposition plus élevé, comme les agriculteurs et les vétérinaires, mais que les décisions en matière d'achat n'étaient pas étayées par une analyse suffisante. Cela a entraîné un excédent d'approvisionnement, et plus de 95 % des doses de vaccin achetées ont expiré avant d'avoir pu être utilisées.

Monsieur le président, c'est ce qui conclut ma déclaration préliminaire. Nous serons heureux de répondre aux questions des membres du Comité. Je vous remercie.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Merci, monsieur DeMarco.

Nous allons commencer la période des questions.

La parole est au Parti conservateur pour six minutes.

[Traduction]

David Bexte (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant du travail acharné que vous effectuez. J'espère que nous informerons la population canadienne des lacunes et de nos attentes à l'égard de nos fonctionnaires.

Monsieur DeMarco, avez-vous examiné les coûts associés à ces programmes au fil du temps et la manière dont l'augmentation des coûts pour les ministères a pu influencer la proposition de valeur? En avons-nous pour notre argent et, le cas échéant, combien d'argent...? Comprenez-vous où je veux en venir?

Jerry V. DeMarco: Oui. Je vous remercie de votre question.

Il serait peut-être préférable de commencer par la Stratégie nationale d'adaptation, qui a fait l'objet d'un audit général l'an dernier. Les deux audits d'aujourd'hui constituent davantage une analyse approfondie de programmes donnés.

En ce qui concerne la stratégie, Environnement Canada estime que chaque dollar investi dans l'adaptation et la résilience permet d'économiser jusqu'à 15 \$ à long terme. Il s'agit d'une estimation générale issue de la Stratégie nationale d'adaptation. En général, comme le dit l'adage, mieux vaut prévenir que guérir.

David Bexte: Je comprends.

J'aimerais aborder la question de la suite des choses. Nous espérons que ces programmes permettront de cerner les lacunes de notre inventaire national, mais l'enquête n'est pas complète et il manque certains renseignements. Combien d'argent avons-nous dépensé pour faire cette partie du travail? Combien d'argent devons-nous encore dépenser pour faire le reste du travail, et quel était le plan initial?

Ils ont dépassé leur budget et n'ont pas terminé le travail.

Jerry V. DeMarco: Cela dépend du programme, mais en ce qui concerne l'adaptation, en général, dans le cadre du rapport de l'an dernier, nous avons constaté que l'un des renseignements manquants est directement lié à votre question, car il s'agit du montant global qui est consacré aux efforts d'adaptation du Canada. Il y a toutes sortes de programmes et certains d'entre eux offrent de multiples avantages, et il est donc très difficile de calculer l'enveloppe totale consacrée à l'adaptation.

En ce qui concerne les programmes d'aujourd'hui, je pourrais citer l'exemple du financement de la cartographie des zones inondables dans le cadre du projet dirigé par Ressources naturelles Canada, qui est de 64 millions de dollars sur quatre ans. Le projet géré par Sécurité publique, soit le portail, coûte 10 millions de dollars. Ce sont là quelques exemples de budgets de programmes précis que nous avons audités.

David Bexte: Je comprends.

Le rapport a révélé que seulement 11 des 26 projets de cartographie des zones inondables terminés sont actuellement accessibles. Combien d'argent a été dépensé pour ces 11 projets, et combien d'argent doit encore être dépensé? Peut-être que ma question dépasse la portée de la discussion, mais j'aimerais savoir si les contribuables en ont pour leur argent. Dans le cas contraire, comment expliquez-vous cela? Est-ce en raison d'une mauvaise gestion? Est-ce en raison d'une mauvaise affectation des ressources? Est-ce en raison d'une mauvaise planification? Est-ce parce qu'on n'a pas commencé par les problèmes faciles à résoudre? A-t-on manqué de discernement dans l'établissement des priorités?

• (1115)

Jerry V. DeMarco: Je pense qu'il ne fait aucun doute que la production de cartes des zones inondables de haute qualité qui sont accessibles au public est un investissement judicieux. La question est de savoir si l'argent alloué est dépensé à bon escient. J'attire votre attention sur la pièce 6, où vous pouvez voir certaines des dépenses effectuées au cours des deux premiers exercices et les montants qui n'ont pas encore été dépensés.

La question de savoir si nous en avons pour notre argent est prématurée à ce stade-ci, car trop peu de cartes ont été achevées et mises à la disposition du public. Nous avons observé des dépenses importantes jusqu'à présent et peu de résultats, mais nous espérons que ces résultats viendront.

David Bexte: L'espoir n'est pas un plan.

Pourriez-vous nous dire pourquoi ils n'ont pas atteint leurs objectifs? Pourquoi n'ont-ils pas atteint les cibles?

Jerry V. DeMarco: Nous avons ici des représentants des ministères qui peuvent répondre directement à cette question. Je dirais probablement que nous sommes tout aussi déçus par le calendrier de publication et la mise à disposition publique des cartes. Ce n'est pas à nous de leur trouver des excuses. Je pense que vous pouvez leur adresser votre question.

David Bexte: Je comprends.

J'aimerais poser la question à M. Rinaldo Jeanty, de Ressources naturelles Canada.

Pourriez-vous nous dire pourquoi les cibles n'ont pas été atteintes?

Rinaldo Jeanty (sous-ministre adjoint, ministère des Ressources naturelles): Je vous remercie de la question, monsieur le président.

Je formulerai les commentaires suivants au sujet des cibles qui n'ont pas encore été atteintes.

Nous accordons de l'importance aux recommandations du commissaire. Ce que je dirais à ce stade-ci, c'est que nous avons achevé plus de 400 cartes. L'audit a eu lieu au tout début du programme, et vous pouvez imaginer qu'il y avait peu de données disponibles à ce moment-là. À ce jour...

David Bexte: Avez-vous atteint vos objectifs limités dans le temps?

Rinaldo Jeanty: Nous sommes en voie d'atteindre tous les objectifs du programme et de les dépasser. De plus, j'ajouterais qu'il s'agit d'une compétence des provinces et des territoires — c'est-à-dire en ce qui concerne ce programme, et nous travaillons donc avec eux.

David Bexte: Je comprends que vous travaillez avec eux, mais Ressources naturelles Canada doit assurer une certaine surveillance à l'échelle nationale, afin que les provinces et les municipalités puissent disposer d'une approche harmonisée et intégrée. Il faut fournir une structure unificatrice, et cela n'a pas été fait. Les collectivités vulnérables à risque élevé n'obtiennent pas la protection dont elles ont besoin et à laquelle elles s'attendent de ce programme.

Rinaldo Jeanty: Je vous dirais que ce n'est pas tout à fait exact. À ce stade-ci, nous avons travaillé avec plus de 800 collectivités qui ont été cernées et classées par ordre de priorité. Tous ces endroits ont été désignés directement par les provinces et les territoires avec lesquels nous travaillons. Pas un seul sou de l'argent qui a été dépensé à ce jour pour cartographier et créer des données... Les priorités sont établies en fonction des régions à risque élevé qui sont désignées par les provinces avec lesquelles nous collaborons.

David Bexte: Quelles provinces...

Le vice-président (Patrick Bonin): Je vous remercie.

David Bexte: Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous remercie de m'avoir accordé plus de temps.

Le vice-président (Patrick Bonin): Monsieur Grant, vous avez la parole.

[Français]

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Je dois dire que vous paraissez bien dans ce fauteuil.

Merci à tous les témoins et à ceux qui comparaissent en ligne d'être ici.

J'aimerais d'abord m'adresser à M. DeMarco.

Votre rapport, *La cartographie des zones inondables*, comprend un certain nombre de recommandations constructives. Pouvez-vous confirmer que les ministères ont accepté ces recommandations et qu'ils prennent déjà des mesures pour les mettre en œuvre?

Jerry V. DeMarco: Nous sommes heureux de pouvoir dire que, non seulement pour ce rapport, mais pour tous ceux qui ont été déposés lundi, chacun des ministères — dont un grand nombre sont représentés ici — a accepté les recommandations et a fait part de ses intentions concernant leur mise en œuvre. Certains ont établi des échéanciers et d'autres ne l'ont pas fait, mais toutes les recommandations ont été acceptées.

• (1120)

Wade Grant: D'accord.

J'ai oublié de mentionner que je vais partager mon temps avec M. St-Pierre.

Je vais passer à ma prochaine question.

Le budget de 2025 prévoit 25 milliards de dollars pour le logement et 115 milliards de dollars pour des infrastructures à l'échelle du Canada. À votre avis, votre rapport établit-il que des cartes des zones inondables qui sont exactes et accessibles et qui sont éclairées par les données climatiques sont une condition préalable pour garantir que ces investissements sont localisés et réalisés de manière responsable?

Jerry V. DeMarco: Oui, c'est un point que nous faisons valoir au paragraphe 7 de notre rapport *La cartographie des zones inondables*, avec des dépenses totales prévues de 140 milliards de dollars. Nous mentionnons également dans un autre rapport les dépenses prévues en matière de défense. C'est l'occasion, grâce à une bonne cartographie des zones inondables dans ce cas-ci et à de solides efforts de résilience en matière de climat dans l'autre rapport, de veiller à ce que cette somme importante provenant des contribuables soit investie judicieusement et ne soit pas investie dans des projets qui seront plus tard exposés à des catastrophes parce que nous n'avons pas de cartes des zones inondables adéquates ou des plans de résilience appropriés en place.

Wade Grant: J'aimerais parler du rapport intitulé *La grippe aviaire*. Ma question s'adresse peut-être davantage aux représentantes de l'ACIA.

L'audit a révélé que l'ACIA avait terminé avec succès les procédures d'abattage sanitaire dans les 47 sites de l'échantillon, qu'elle avait mis en œuvre des contrôles des déplacements en moins d'un jour dans 94 % des cas et qu'elle avait versé 360 millions de dollars en indemnisation. À votre avis, ce dossier opérationnel montre-t-il que la réponse globale du Canada à la grippe aviaire a été gérée efficacement sur le terrain?

Jerry V. DeMarco: Nous avons formulé des conclusions sur trois aspects de l'écosystème de la grippe aviaire, soit la surveillance des oiseaux sauvages par Environnement et Changement climatique Canada, les efforts de l'ACIA, dont vous venez de parler, et les efforts de l'Agence de la santé publique en ce qui concerne les vaccins pour les humains.

Je peux vous donner une réponse en ce qui concerne l'ACIA. Nous avons constaté qu'elle avait réussi à éliminer le virus dans les

installations des 47 lieux de l'échantillon. Il y avait quelques lacunes dans la documentation, mais le résultat final en ce qui concerne l'efficacité des procédures d'abattage sanitaire était positif.

Wade Grant: Je vous remercie.

Je cède la parole à M. St-Pierre.

[Français]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur DeMarco, je vous félicite pour le nouveau rôle que vous occupez aujourd'hui. Je vous remercie de faciliter la conversation avec la quinzaine de témoins présents à cette séance d'information. Nous sommes très nombreux.

La gestion des urgences, c'est souvent une responsabilité partagée avec les provinces. À quel point la cartographie des zones inondables dépend-elle du travail des gouvernements provinciaux? Pouvez-vous rapidement nous parler de la collaboration avec le gouvernement du Québec? Je vous en serais reconnaissant.

Merci.

Jerry V. DeMarco: Je vais débiter, et la directrice principale Susie Fortier pourra ensuite ajouter quelques mots.

En effet, la gestion, la planification et l'utilisation des terrains sont principalement, selon notre Constitution, des questions provinciales ou territoriales. Comme vous le savez, le fédéral a choisi d'aider les provinces et les territoires dans ce dossier par l'entremise d'un programme de cartographie.

Comme l'a dit M. Jeanty, sur cette question, nous avons besoin de la collaboration des différents paliers de gouvernement, soit les provinces, les territoires, le fédéral, les municipalités et les communautés autochtones.

Quant à la situation au Québec, je vais céder la parole à Mme Fortier.

Susie Fortier (directrice principale, Bureau du vérificateur général): Il est sûr que nous ne dictons pas la performance des provinces directement. Par contre, dans le cadre de notre audit, nous avons fait des vérifications. Nous avons constaté que les ministères utilisaient des stratégies qui dépendaient des provinces pour la mise en œuvre des ententes et l'établissement des critères. D'ailleurs, nous en parlons un peu aux paragraphes 25 et 26 du rapport intitulé « La cartographie des zones inondables ».

Dans le cas du Québec, nous avons notamment vu que c'était adapté à ses besoins. On utilisait l'information de la province pour vérifier les composantes techniques qui étaient mises en place.

Eric St-Pierre: Merci, madame Fortier.

Ma prochaine question s'adresse à vous ou à M. DeMarco: est-ce que vous pouvez aussi parler de la collaboration qui se fait entre le gouvernement fédéral et les établissements d'enseignement — je pense principalement aux universités — pour vraiment en arriver à une meilleure planification contre les inondations?

Jerry V. DeMarco: Sécurité publique Canada pourrait sans doute parler de ce sujet. Dans sa réponse à la recommandation 24 de notre rapport, qui soulève des lacunes dans le portail, le ministre dit qu'il a lancé un projet multidisciplinaire, en collaboration avec des universités.

La représentante de Sécurité publique Canada pourrait en dire davantage sur cette question, si elle le veut bien.

● (1125)

Le vice-président (Patrick Bonin): Je suis désolé, monsieur DeMarco. La réponse viendra peut-être à l'autre tour de questions, parce que, malheureusement, le temps est écoulé. Je vous invite à rester à la table, car vous serez peut-être appelé à intervenir.

Comme convenu avec mes collègues, même si j'agis à titre de président, je vais utiliser mon temps de parole pour poser des questions, comme représentant du Bloc québécois, évidemment.

Monsieur le commissaire, je voudrais essayer de comprendre quelque chose. Il y a deux rapports, un sur les inondations et l'autre sur la résilience aux changements climatiques. Ils démontrent clairement qu'il y a du retard du côté du gouvernement fédéral. D'ailleurs, des graphiques montrent entre autres une augmentation quasi exponentielle du nombre d'inondations et des coûts liés à leurs répercussions.

Dans votre rapport, vous dites que, selon la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, si on n'investit pas un dollar aujourd'hui, ça va coûter entre 13 \$ et 15 \$ plus tard. Est-ce que je dois comprendre que, actuellement, le manque de résultats et les retards accumulés du gouvernement sont déjà en train de générer des coûts supplémentaires pour les contribuables et que s'il n'y a pas de changements, les coûts seront encore plus élevés pour les générations futures? Est-ce que vous êtes déjà en mesure de chiffrer ces coûts-là?

Jerry V. DeMarco: Je peux commencer par le caractère qualitatif.

Oui, c'est une question d'équité intergénérationnelle. Nous devons protéger les intérêts et les droits des générations futures, et faire des investissements aujourd'hui pour éviter qu'il y ait des coûts plus élevés pour les générations qui viennent.

Si nous regardons le paragraphe 35, il y a là un exemple. C'est un rapport du Secrétariat du Conseil du Trésor, celui sur la résilience, pas celui sur la cartographie. Il y est écrit que « les changements climatiques devraient coûter entre 3 et 8 milliards de dollars par année d'ici 2030, et entre 6,2 et 13,5 milliards de dollars par année d'ici 2050 ».

Alors, il est très important d'investir maintenant pour non seulement éviter les catastrophes et la destruction d'actifs fédéraux, comme les ponts, mais aussi protéger les intérêts des contribuables d'aujourd'hui et du futur.

Le vice-président (Patrick Bonin): Ce matin, on apprenait à Radio-Canada, entre autres, que le gouvernement fédéral travaille à accélérer l'approbation et le déploiement de nouveaux projets de pipelines, des pipelines qui, selon ma compréhension, entraînent normalement une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, parce qu'il faut les remplir. Ce sont donc des répercussions supplémentaires qui vont demander davantage d'adaptation.

Selon votre compréhension, est-ce que le fait d'augmenter les émissions fait que le gouvernement, par le fait même, augmente les besoins en adaptation? Est-ce que nous ferons donc face à des risques plus élevés, s'il y a davantage d'émissions liées à ces projets?

Jerry V. DeMarco: C'est intéressant, parce que nous parlons souvent de l'adaptation dans notre rapport sur l'effort de réduire les

gaz à effet de serre. En réalité, une des stratégies les plus efficaces pour réduire les coûts d'adaptation est d'investir dans la réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Ne pas réduire nos émissions de gaz à effet de serre va augmenter les effets néfastes des changements climatiques.

Alors oui, si nous changeons notre courbe des émissions de gaz à effet de serre au Canada et mondialement, ça va aider à réduire les coûts futurs en ce qui concerne les changements climatiques. Si la température n'augmente pas au maximum prévu et que nous restons à une augmentation de 1,5 ou 2 degrés Celsius, ça va être beaucoup moins cher qu'une planète qui a 3 ou 4 degrés Celsius de plus que maintenant.

● (1130)

Le vice-président (Patrick Bonin): Donc, à la lumière de vos rapports antérieurs sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur la carboneutralité et sur l'adaptation, il serait d'une certaine manière contre-productif d'avoir un gouvernement qui investit dans les infrastructures comme les pipelines — qui augmentent les émissions — et qui accélère la construction de ces projets, parce que ça va coûter plus cher en adaptation. C'est ce que je comprends.

Jerry V. DeMarco: C'est le choix du gouvernement d'approuver ou de subventionner le projet, mais je peux dire que, globalement, si on n'a pas de succès dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation va coûter plus cher, oui.

Le vice-président (Patrick Bonin): Comment expliquez-vous ces retards énormes? En 2022, le gouvernement devait avoir des plans pour s'assurer que ses actifs essentiels sont résilients face aux changements climatiques. Maintenant, vous dites que, finalement, il reporte ces plans à 2035, et qu'il existe des plans de résilience pour seulement 3 % de ces actifs essentiels. Comment expliquez-vous ce retard de presque 15 ans?

Jerry V. DeMarco: La directrice principale Mme Grondin peut répondre à cette question.

Marie-Pierre Grondin (directrice principale, Bureau du vérificateur général): Merci.

En fait, il y a eu un changement de cap en 2024. Il y a eu plusieurs itérations de la Stratégie pour un gouvernement vert. En 2020, nous cherchions à faire des analyses et à prendre des mesures concrètes à court terme. En 2024, nous avons fait un changement de cap, et nous avons regardé à long terme pour essayer d'augmenter la résilience. Donc, ça a créé une espèce d'illusion où il y a un grand espace de temps qui est offert.

Or, ce qu'il faut savoir en matière d'adaptation, c'est que c'est un processus qui est passablement long. Il faut comprendre les risques pour les actifs, il faut faire des plans et les mettre en place. Donc, ça prend un certain temps pour passer de l'information à l'action concrète et à l'amélioration de la résilience.

Le vice-président (Patrick Bonin): Merci.

Monsieur Leslie, vous avez la parole.

[Traduction]

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux de vous voir, monsieur le commissaire. Cela faisait un certain temps. Je suis heureux que vous puissiez comparaître au sujet de ce rapport.

C'est l'un des rapports les plus accablants que j'ai vus de votre bureau depuis que je siège au comité de l'environnement. Il arrive à point nommé, car nous venons de terminer une étude sur l'assurance contre les inondations. À aucun moment de cette étude, nous n'avons entendu des bureaucrates ou des députés libéraux révéler à quel point le gouvernement n'était pas à la hauteur en ce qui concerne la cartographie des zones inondables. Tous les témoins s'entendaient pourtant sur le fait que c'est important.

Votre rapport explique pourquoi c'est si important. C'est pour que nos communautés et nos familles puissent comprendre directement les risques, se préparer adéquatement et planifier les infrastructures pour les collectivités. Selon moi, ce rapport est un échec pur et simple. Le gouvernement connaissait la menace, il a tenté de prendre des mesures, il a fait approuver des fonds et il a cerné des zones à risque élevé, mais il n'a pas été en mesure de fournir des renseignements utiles sur les zones inondables.

J'aimerais que vous m'expliquiez la partie qui concerne la Sécurité publique, en particulier le portail. Je pense que vous avez dit que le montant du contrat était de 10 millions de dollars. Des fonds ont été versés à une entreprise privée. Ce n'était pas une approche axée sur l'avenir, c'est-à-dire qu'elle était fondée sur les données actuelles, mais pas sur la modélisation climatique pour les risques futurs. Elle ne peut pas être mise à jour par le gouvernement fédéral ou les provinces. Puis, comme par magie, une semaine avant la publication de votre rapport, le gouvernement a affirmé que le projet était terminé, mais qu'il ne sera tout simplement pas mis à disposition et qu'il n'y a pas de calendrier pour sa mise en service.

Est-ce ainsi que les choses se sont déroulées dans le cas du portail?

Jerry V. DeMarco: Le portail existe, disons, en version préliminaire. À l'heure actuelle, il contient des renseignements utiles sur la manière de se préparer, etc. Sa fonctionnalité principale consiste à entrer son adresse pour obtenir une carte ou une représentation visuelle des risques d'inondation, mais cette option n'est pas encore utilisable dans le portail. Comme c'est la fonctionnalité principale du portail, le fait qu'elle ne soit pas active pose problème. Ce serait très utile pour les gens qui, par exemple, doivent prendre ce qui est peut-être la décision financière la plus importante de leur vie, soit l'achat d'une propriété.

Même si le portail sera bientôt fonctionnel, il ne tient pas compte des scénarios de changement climatique. Dans le cas d'un investissement à long terme comme l'achat d'une propriété, il faut connaître non seulement les zones qui ont déjà été inondées dans un quartier, mais aussi — compte tenu de la tendance au réchauffement au Canada, des changements dans les précipitations et les niveaux d'eau, etc. — à quoi s'attendre à l'avenir. Il y aura manifestement une part d'incertitude, car ce n'est pas une science exacte, mais ces renseignements seraient très utiles pour les Canadiens.

• (1135)

Branden Leslie: J'aimerais maintenant m'adresser à la représentante de Sécurité publique.

Je vais présumer que personne n'a été tenu responsable du fait que ce projet n'a pas été réalisé à temps ou qu'il n'a pas été mis à la disposition des Canadiens.

Je suis curieux. Quel a été le coût du programme? Quel est le nom de l'entreprise dont les services ont été retenus pour ce projet?

Kenza El Bied (directrice générale, Politique et sensibilisation, Secteur de la gestion des urgences, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile): Je vous remercie de la question. Je pense que le commissaire a indiqué que nous avons reçu 10 millions de dollars dans le cadre du budget.

Le portail a été créé par Sécurité publique et Statistique Canada. L'entreprise à laquelle nous avons fait appel a dit que les données avaient été obtenues auprès de fournisseurs privés. À l'heure actuelle, le portail est accessible, mais il s'agit d'une version préliminaire. Nous collaborons avec les provinces et les territoires.

Branden Leslie: Le rapport ici dit que vous ne pouvez pas mettre à jour l'information. Est-ce inexact? Le commissaire se trompe-t-il?

Kenza El Bied: Dans quel sens ne pouvons-nous pas mettre à jour l'information?

Branden Leslie: Il s'agit de l'information en aval qui sera mise à la disposition des Canadiens à un moment donné dans l'avenir. Le rapport dit que vous ne pouvez pas le modifier ou le mettre à jour vous-même. C'est pourquoi je suppose qu'une tierce partie est impliquée dans cette situation.

Si c'est à l'interne, pourquoi est-ce si difficile pour vous?

Kenza El Bied: Vous avez tout à fait raison. Le portail est en train d'être créé par Sécurité publique et Statistique Canada. L'ensemble de données a été acheté par le secteur privé...

Branden Leslie: Pourriez-vous déposer auprès du Comité tous les contrats, les énoncés de travail, les conditions de licence et les factures de cette entreprise, s'il vous plaît?

Kenza El Bied: Oui, bien sûr.

Branden Leslie: D'accord.

Le commissaire a également dit, dans le rapport, que le modèle exclusif « limitait... la transparence ».

Acceptez-vous cette conclusion?

Kenza El Bied: Pourriez-vous répéter, s'il vous plaît?

Branden Leslie: Le rapport du commissaire dit que la nature exclusive de ce modèle limite la transparence. Acceptez-vous cela?

Kenza El Bied: Je pense que l'information est là. Nous ne fuyons pas la transparence. Nous mettons les meilleurs renseignements à la disposition des Canadiens pour qu'ils puissent...

Branden Leslie: Pourquoi ne pas fournir les renseignements finaux qui permettent de faire ces hypothèses? Si je dois examiner un, deux, trois ou quatre facteurs de risque, j'aimerais savoir comment vous en êtes arrivé à ces conclusions.

Pourquoi cacher cette information?

Kenza El Bied: Nous ne cachons pas l'information. Nous guidons les Canadiens dans cette information. Cela signifie le niveau de la cote.

Branden Leslie: Avez-vous, à un moment ou à un autre, envisagé un modèle de source ouverte?

Kenza El Bied: C'est dans l'avenir. Nous travaillons à ce qu'il soit disponible en 2029.

Branden Leslie: S'agit-il d'une solution provisoire de 10 millions de dollars?

Kenza El Bied: Je vais prendre cette question et vous envoyer une réponse écrite à ce sujet. Je ne dirais pas que c'est une solution provisoire.

Branden Leslie: Êtes-vous satisfaits de la façon dont les choses se sont déroulées jusqu'à présent?

Kenza El Bied: Oui. Une fois que nous aurons une adhésion facultative et une fois que nous aurons obtenu l'adhésion des administrations, nous verrons l'utilité du portail.

Comme le commissaire l'a indiqué, le portail est disponible, mais il y a une zone grise, et nous disons que c'est pour bientôt. Une fois que nous aurons cette information, nous serons très satisfaits du résultat. Cet outil va vraiment aider les Canadiens à prendre les bonnes décisions.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Monsieur Malette, vous avez la parole.

[Traduction]

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole ce matin avec M. Fanjoy.

Ma première question s'adresse à M. DeMarco.

J'ai remarqué que le Service canadien de la faune d'ECCC est responsable de la surveillance des oiseaux sauvages et de la faune. Dans ma circonscription de Bay of Quinte, nous avons eu plusieurs signalements d'éclosions mortelles de H5N1 chez les oiseaux sauvages. Dans la plupart des cas, ce sont des cygnes du comté de Prince Edward qui ont été signalés. De plus, dans ce comté, plusieurs producteurs de volaille ont communiqué avec mon bureau pour exprimer leurs préoccupations.

J'ai remarqué que l'audit a révélé qu'ECCC, dans son étude, a considérablement augmenté sa capacité de surveillance, qui est passée d'environ 3 300 échantillons par année à une moyenne de 9 550 échantillons par année, à la suite de l'éclosion de 2021, et a ajouté des méthodes d'analyse des anticorps sanguins et des œufs.

Pour rassurer les producteurs commerciaux de ma circonscription de Bay of Quinte après ces éclosions d'espèces sauvages, avez-vous trouvé cela suffisant? Selon vous, la surévaluation des oiseaux migrateurs était-elle une bonne chose?

Jerry V. DeMarco: L'échantillonnage supplémentaire, qui consistait essentiellement à tripler la capacité d'échantillonnage, comme il est indiqué au paragraphe 16, était une bonne chose, pour reprendre votre terme.

Les principales lacunes sont de deux ordres. Il n'y a pas de surveillance ciblée des espèces en péril, qui sont déjà en difficulté en raison de la perte d'habitat et ainsi de suite. Nous avons l'exposition sur la grue blanche comme exemple d'une espèce très menacée qui est maintenant exposée à la grippe aviaire. C'est une lacune.

La deuxième lacune est la suivante: à l'avenir, cette réaffectation de fonds d'autres programmes sera-t-elle durable sans financement réservé? C'est une question à laquelle Environnement et Changement climatique Canada devra répondre. Compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, le ministère pourra-t-il trouver de l'argent pour maintenir ce programme? Ce n'est pas le genre de programme dans le cadre duquel on prélève des échantillons une seule fois et on peut ensuite se dire que c'est réglé. Il faut continuer à le

faire pour savoir si les cas de grippe aviaire augmentent ou non et si elle se retrouve dans différentes espèces, comme les cygnes, les oies ou les canards.

Ce sont les deux problèmes. Il y a l'incertitude du financement durable et l'absence de surveillance ciblée des espèces en péril.

• (1140)

Chris Malette: J'ai une autre question, mais faute de temps, je vais céder la parole à mon collègue, M. Fanjoy.

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Merci beaucoup.

Félicitations à notre président. Je pense que c'est un bel exemple de la façon dont le fédéralisme fonctionne.

Ma question s'adresse à M. Jeanty, de RNCan. Ma circonscription, Carleton, se trouve dans le magnifique bassin versant de la rivière des Outaouais. Chaque printemps, nous faisons face à des risques d'inondation et parfois à des inondations très graves. Nos cours d'eau forment souvent des frontières entre les administrations. C'est le cas ici, dans le bassin versant de la rivière des Outaouais.

Quelle est l'expérience de la coopération entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les communautés autochtones et les municipalités? Pouvez-vous nous en dire plus sur cette dynamique? Y a-t-il des recommandations sur la façon d'améliorer la situation?

Rinaldo Jeanty: À ce jour, la collaboration a été fantastique avec les provinces et les territoires, y compris les communautés autochtones, où la cartographie des inondations est vraiment importante.

Je pense qu'il serait important que je vous fasse part de certaines statistiques sur les cibles qui ont été établies lorsque ce programme a été mis en place. Nous sommes en voie d'élaborer plus de 1 000 cartes, qui seront produites d'ici 2028. À ce jour, plus de 450 cartes et projets connexes ont été créés.

Nous avons parlé des zones à risque élevé. Nous travaillons en collaboration avec les provinces pour nous assurer qu'elles accordent la priorité aux régions qui doivent être cartographiées. Pour chaque dollar dépensé à ce jour, nous avons accordé la priorité à ce que les provinces ont proposé, en particulier pour les secteurs à risque élevé.

Bruce Fanjoy: Quelles sont les plus grandes occasions pour le Canada de passer du rétablissement réactif après des inondations à une planification plus proactive de la résilience climatique?

Rinaldo Jeanty: L'une des possibilités qui existent, et dont le commissaire a beaucoup parlé, c'est que nous devons accélérer les choses. Je pense que nous avons l'occasion d'agir en collaboration pour y arriver. Cela signifie qu'il faut partager les données, les renseignements techniques et veiller à ce que, à l'échelle fédérale, lorsque nous avons des groupes de travail techniques, des lignes directrices et de la documentation, nous fassions de notre mieux pour nous assurer que ces données sont normalisées de façon générale lorsqu'elles sont communiquées d'une province à une autre.

Bruce Fanjoy: Merci, monsieur le président.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Ça me fait plaisir.

C'est maintenant mon tour pour deux minutes et demie.

Monsieur Jeanty, vous êtes sous-ministre adjoint au ministère des Ressources naturelles. On a parlé avec le commissaire de l'incohérence de vouloir construire et financer de nouveaux pipelines alors que les besoins d'adaptation augmentent de plus en plus.

Est-ce que vous trouvez qu'il est cohérent de construire davantage de pipelines de pétrole et de gaz alors que vous n'atteignez pas les objectifs de la stratégie d'adaptation et que ça va faire augmenter les besoins encore plus?

[Traduction]

Rinaldo Jeanty: Comme vous l'avez dit, je suis le sous-ministre adjoint de la géoscience et de la surveillance de la Terre. Les pipelines ne relèvent pas de ma responsabilité. Pour toute question à ce sujet, je demanderais au commissaire de fournir des réponses supplémentaires.

• (1145)

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Cependant, vous êtes bien au ministère des Ressources naturelles. C'est votre ministre qui parle de pétrole vert ou de pétrole carboneutre. Est-ce que vous avez une opinion là-dessus?

[Traduction]

Rinaldo Jeanty: Pour ce qui est de savoir ce qui se passe de la perspective de Ressources naturelles Canada, mon point de vue se rapporte très précisément au travail que je fais dans le secteur des géosciences et de la surveillance de la Terre. Bien que je sois heureux de parler de la cartographie des inondations et des dangers, ou de tout travail connexe, il serait préférable que le commissaire réponde aux autres questions à ce sujet.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): D'accord.

J'aimerais comprendre le report à 2035 des plans de résilience pour les actifs essentiels. Il s'agit quand même d'actifs essentiels. On parle de 100 milliards de dollars. L'année 2035, c'est très loin. Est-ce que le gouvernement a une explication pour ce retard? Actuellement, il y a déjà des répercussions. Comment est-ce qu'on peut justifier ça?

Le gouvernement est pressé de construire des pipelines, par contre, mais il n'est pas pressé de faire des évaluations de base des risques. Qui peut m'expliquer pourquoi il n'a pas le même empressement pour ça que pour construire des pipelines, par exemple? Quelles sont les répercussions concrètes, à court terme, de retarder ces plans de résilience?

Rinaldo Jeanty: Je vous remercie de la question.

Je peux vous répondre concernant la cartographie et le travail qui a été fait et qui a été assigné au ministère. Je ne peux pas vous répondre concernant les pipelines. Comme je l'ai dit tantôt, je pense qu'on peut demander au commissaire s'il a des réponses à donner concernant ça.

En ce qui concerne la cartographie et le travail qui a été fait jusqu'ici, je peux vous dire que plus de 1 000 cartes vont être produites d'ici la fin du programme, en 2028. Nous allons excéder les cibles qui ont été mises en place dans la stratégie nationale. Donc, de notre côté, à Ressources naturelles Canada, je pense que le travail qui est fait en collaboration avec les provinces et les territoires est à noter. Ça illustre comment on peut travailler avec les provinces

pour atteindre les objectifs qui ont été mis en place pour le programme.

Le vice-président (Patrick Bonin): Monsieur Leslie, vous avez la parole.

[Traduction]

Branden Leslie: Merci, monsieur le président.

Je n'ai pas entendu le nom de l'entreprise, si vous l'avez dit plus tôt. Quel est le nom de l'entreprise?

Kenza El Bied: Je n'ai pas dit le nom de l'entreprise. Nous avons obtenu les données de ce que nous appelons les données de la FI-FRA. C'est ce que nous avons acheté. Je n'ai pas nommé l'entreprise.

Branden Leslie: D'accord. Allez-y.

Kenza El Bied: Allez-y...?

Branden Leslie: Nommez l'entreprise, s'il vous plaît.

Kenza El Bied: Je vous fournirai tous les détails sur le programme, comme vous l'avez demandé, dans une réponse écrite.

Branden Leslie: Ne savez-vous pas en ce moment quelle est l'entreprise?

Kenza El Bied: Je ne sais pas de quelle entreprise il s'agit.

Branden Leslie: Vous avez mentionné qu'il y avait un budget de 10 millions de dollars. Est-ce que tout cet argent a été dépensé?

Kenza El Bied: Au total, nous avons reçu 11,5 millions de dollars sur trois ans pour construire le portail, et oui, tout cet argent a été dépensé.

Branden Leslie: Il s'agissait d'un montant supplémentaire de 11,5 millions de dollars, et vous avez tout dépensé.

Kenza El Bied: C'était dans le budget de 2023. Oui, tout l'argent a été dépensé.

Branden Leslie: À titre de précision, vous et Statistique Canada créez le site Web. Il faut examiner les données. Vous les analysez. Vous faites une évaluation et vous donnez une cote de risque pour des recherches futures, en fonction d'un code postal ou de tout autre paramètre que vous utilisez pour indiquer l'endroit précis que vous recherchez dans ce portail, mais vous ne possédez pas les données de cette entreprise non identifiée auprès de laquelle vous vous les êtes procurés. On ne peut pas mettre à jour ou modifier ces données au moyen d'une modélisation des changements climatiques ou d'informations localisées au fur et à mesure qu'elles émergent.

Cette entreprise a-t-elle l'obligation de mettre à jour ces données au fil du temps, ou en a-t-elle terminé avec son travail?

Kenza El Bied: Permettez-moi de dire quelques mots et de mettre en contexte les données climatiques auxquelles vous faites référence.

Les zones de risque d'inondation désignées par le gouvernement fédéral et les cotes d'inondation actuelles sont fondées sur les conditions actuelles et ne tiennent actuellement pas compte des changements climatiques.

Branden Leslie: Quand l'avez-vous réalisé? Quand avez-vous appris que ce ne sont que les données actuelles et qu'elles ne sont pas tournées vers l'avenir?

Kenza El Bied: La climatologie pour soutenir la cartographie des inondations à l'échelle du Canada est encore émergente, et il n'y a pas de données scientifiques...

Branden Leslie: J'apprécie que vous puissiez continuer à lire. Je vous pose une question différente.

Quand Sécurité publique Canada a-t-il appris que les données sont à usage unique et qu'elles ne tiennent pas compte de tout ce qui changera à l'avenir? Quand l'avez-vous su?

Kenza El Bied: Permettez-moi de terminer ma réponse pour pouvoir vous dire ce que...

Branden Leslie: Allez-vous répondre à la question?

Kenza El Bied: ... Sécurité publique fait.

Je n'ai pas de date exacte. Vous voulez la date exacte à laquelle...

Branden Leslie: Était-ce récemment? Était-ce juste après que vous avez reçu l'argent? Quand l'avez-vous réalisé?

Kenza El Bied: Je n'ai pas la date exacte.

Branden Leslie: De toute évidence, vous vous rendez compte que c'est un problème.

Je sais que vous avez dit que ce sera un excellent système, mais pourquoi travailleriez-vous maintenant à un nouveau modèle, un modèle ouvert, si vous pensez que ce modèle sera si efficace?

• (1150)

Kenza El Bied: Ce que nous faisons, c'est que nous avons lancé et, en particulier, financé un grand projet avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Ce projet, mené en collaboration avec des partenaires universitaires, utilise un modèle canadien de gestion des inondations en source ouverte. Celui-ci sera disponible en 2029.

Les données qui seront disponibles dès maintenant sont très importantes pour aider les Canadiens à prendre une décision au sujet de...

Branden Leslie: Vous visez 2029 pour cette nouvelle version qui sera apparemment meilleure. Le portail actuel va-t-il cesser ses activités en 2029?

Kenza El Bied: Il s'agira de renseignements supplémentaires. L'information qui sera disponible sur le portail sera toujours...

Branden Leslie: Les données ne vont-elles pas devenir de plus en plus obsolètes, d'une année à l'autre?

C'est là tout le problème. Il s'agit d'un ensemble ponctuel de données qui ne tient pas compte des changements climatiques ou des données localisées. Ce sont les données d'aujourd'hui — en fait, ce sont probablement des données d'il y a quelques années. C'est le but de tout ce rapport.

Il me semble que ces 11,5 millions de dollars ont été gaspillés. Personne n'y a accès. Il n'y a pas d'échéancier quant au moment où le système sera disponible, et vous travaillez déjà sur quelque chose d'autre parce que vous vous rendez compte que c'est un programme qui a échoué.

Kenza El Bied: Ce n'est pas un programme qui a échoué. Ce sur quoi nous travaillons, c'est pour compléter le travail qui va se faire très bientôt.

Nous n'avons pas d'échéancier parce que nous travaillons avec les provinces et les territoires. Nous leur avons donné la possibilité d'y adhérer ou non. Dès qu'une administration choisit de participer, nous mettons ses renseignements à la disposition...

Branden Leslie: Combien y en a-t-il eu jusqu'à présent?

Kenza El Bied: Ce n'est pas encore le cas.

Branden Leslie: Quand ont-elles été informées qu'elles devaient le faire?

Kenza El Bied: Elles en ont été informées. Nous avons travaillé avec toutes les provinces et tous les territoires...

Branden Leslie: Pourquoi ne participent-ils pas, alors?

Kenza El Bied: Cette option d'adhésion et de retrait est devenue disponible le 27 avril. La version de base du portail est devenue...

Branden Leslie: L'avez-vous lancée simplement parce que vous saviez que ce rapport allait être publié?

Kenza El Bied: Non.

Branden Leslie: Ce n'est qu'une coïncidence si c'est arrivé à une semaine d'intervalle.

Kenza El Bied: C'est arrivé comme ça.

Branden Leslie: Voyez-vous pourquoi tout cela semble un peu étrange?

Une personne qui nous regarde, un contribuable comme nous tous, voit 11,5 millions de dollars pour des données qui, selon le commissaire, sont figées dans le temps et ne seront pas efficaces à long terme. Vous essayez de dire que c'est un programme extraordinaire, mais il ne peut pas vraiment donner de résultats. Je ne peux pas aller chercher mon adresse et savoir si je suis dans une plaine inondable. Vous essayez de me dire que vous vous êtes déjà rendu compte que ce sera un échec, alors vous êtes sagement passé à autre chose.

Pourquoi ne pouvez-vous pas simplement accepter que les 11,5 millions de dollars ont probablement été un gaspillage d'argent et que, apparemment, personne ne sera tenu responsable, à moins que vous ne puissiez me dire que quelqu'un l'est?

Kenza El Bied: Ce n'est pas le cas. Cet outil sera vraiment excellent pour les Canadiens.

Branden Leslie: Cela ressemble à beaucoup de choses que le gouvernement essaie de me dire: « Ce sera formidable à l'avenir. Tout va être formidable. Croyez-moi, tout simplement. »

Kenza El Bied: Ce sera un excellent outil pour les Canadiens.

Branden Leslie: Merci, monsieur le président.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Monsieur Watchorn, vous avez la parole.

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci beaucoup.

Je vais partager mon temps de parole avec le député de Victoria.

Madame El Bied, je veux vous donner une chance de répondre. Le député d'en face ne vous donnait pas beaucoup de chance de répondre et de dire à quel point le programme est bien. Quels sont les avantages de ce programme pour les Canadiens et les Canadiennes?

Kenza El Bied: Je vous remercie de la question.

À Sécurité publique Canada, nous avons fait beaucoup de travail pour la mise en place de ce projet. Il y a quelques éléments à prendre en compte. Je vais commencer par la prise en compte du changement climatique. J'aimerais indiquer que les classifications actuelles des zones à risque d'inondation qui ont été identifiées par le gouvernement fédéral sont basées sur les conditions actuelles que nous sommes en train de vivre et ne tiennent pas compte actuellement du changement climatique.

La science du climat nécessaire à la cartographie des inondations à l'échelle du Canada n'en est encore qu'à ses débuts, il n'existe pas de consensus scientifique à l'heure actuelle. L'information juste n'existe pas. Le degré d'incertitude demeure très élevé.

Compte tenu de ce niveau d'incertitude, qu'est-ce que nous avons fait? Nous avons présenté aux Canadiens, par l'intermédiaire de l'outil de recherche, des informations sur les risques d'inondation ajustées en fonction du climat. Celles-ci pourraient prêter à confusion, voire s'avérer contraires au compte-rendu, bien qu'on s'attende à ce que les changements climatiques augmentent la fréquence et la gravité des inondations dans de nombreuses régions, selon les modèles actuels.

Sécurité publique Canada a donc lancé, et financé en partie, un important projet de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, en collaboration avec des partenaires universitaires. Ce projet vise à mettre au point un modèle d'inondation canadien qui sera une source d'information ouverte à tous. Ce projet devrait aboutir à un modèle tenant compte des changements climatiques et disponible en 2029.

L'information qui sera disponible dans le portail sera aussi très complémentaire à celle que nous fournirons à l'avenir.

• (1155)

Tim Watchorn: Je vous remercie beaucoup de ces explications. Je cède la parole à M. Greaves pour le temps qu'il me reste.

[Traduction]

Will Greaves (Victoria, Lib.): Merci et bonjour, chers collègues.

Bonjour, chers témoins. Je vous remercie d'être parmi nous.

J'aimerais commencer par poser deux brèves questions à M. DeMarco.

Je vous remercie de votre présence, monsieur le commissaire. Pour gagner du temps, pourriez-vous répondre brièvement? Un oui ou un non suffira, à moins que vous ayez d'autres renseignements à ajouter.

Compte tenu de l'ampleur des actifs du gouvernement fédéral — environ 100 milliards de dollars d'actifs publics — et de la gravité et de la fréquence croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat et d'autres types de répercussions, seriez-vous d'accord pour dire qu'investir dans l'adaptation au climat et dans des infrastructures résilientes au climat est une nécessité pour que le gouvernement fédéral soit un intendant responsable de ces actifs publics?

Jerry V. DeMarco: Absolument, oui.

Will Greaves: Merci.

Dans le même ordre d'idées, seriez-vous également d'accord pour dire que le gouvernement doit reconnaître la réalité des changements climatiques et les données scientifiques qui sous-tendent notre compréhension de ce phénomène, y compris le rôle des activités humaines dans l'accélération et l'intensification des changements climatiques, pour s'acquitter de ses obligations en matière de protection des biens publics dont il a la charge?

Jerry V. DeMarco: Oui.

Will Greaves: Excellent. Merci, monsieur.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Wood, du ministère des Pêches et des Océans. Je vous remercie de vous joindre à nous en ligne.

Je me réjouis, bien sûr, de l'annonce récente du gouvernement concernant l'investissement d'environ 1 milliard de dollars dans les ports pour petits bateaux partout au pays. Cet investissement aidera de nombreuses collectivités qui dépendent de l'accès à l'eau et des infrastructures portuaires qui soutiennent les emplois locaux, les moyens de subsistance, la culture et l'identité, y compris dans ma province, la Colombie-Britannique.

Pourriez-vous nous expliquer plus en détail quelles innovations ou mesures concrètes sont mises en œuvre pour garantir que ces améliorations apportées aux infrastructures des ports pour petits bateaux rendront ces dernières plus résilientes face aux phénomènes météorologiques extrêmes et à d'autres conséquences des changements climatiques?

Candice Wood (directrice, Ingénierie et services techniques, ports pour petits bateaux, ministère des Pêches et des Océans): Je vous remercie de la question.

Dans le cadre de notre gestion habituelle du cycle de vie des actifs, nous nous assurons de toujours tenir compte de la résilience climatique. Pour ce faire, nous employons les codes et les normes les plus récents, qui prévoient des mesures de résilience climatique pour les chaussées et les structures de pont, entre autres, qui sont très semblables aux quais que nous installons.

Au ministère, nous disposons également d'outils qui nous aident à prévoir l'élévation du niveau de la mer tout au long de la durée de vie d'une infrastructure donnée. Cela est particulièrement important lorsque nous construisons des infrastructures comme des brise-lames, qui ont une longue durée de vie. C'est ainsi que nous gérons et garantissons, avec ce financement, la résilience de nos infrastructures face aux changements climatiques.

Will Greaves: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Honorables collègues, nous sommes un peu en avance sur notre horaire. Est-ce que vous préférez prendre une courte pause ou continuer?

Vous préférez continuer. D'accord.

Est-ce que vous voulez que nous relançons un autre tour de parole de six minutes pour chaque parti, conservateur, libéral et bloquiste?

[Traduction]

Bruce Fanjoy: J'invoque le Règlement. Je voulais demander aux témoins s'ils avaient besoin d'une pause.

Ça va?

D'accord. Merci.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): C'est une belle pensée de votre part, mon cher collègue.

Du côté de nos collègues conservateurs, je cède la parole à Mme Kronis.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Madame El Bied, j'aimerais reprendre là où mon collègue s'est arrêté.

Vous disiez que votre ministère a dépensé 11 millions de dollars pour un portail de sensibilisation aux risques d'inondation qui ne fonctionne pas, dont les données ne sont pas à jour et auquel aucune province n'a encore adhéré. Est-ce exact?

Kenza El Bied: Oui.

Tamara Kronis: Si j'ai bien compris, la Colombie-Britannique ne participe pas, car elle n'est pas certaine que vos données correspondent aux siennes. Est-ce juste?

Kenza El Bied: Non, et je peux vous en dire plus à ce sujet.

Nous avons beaucoup travaillé avec la Colombie-Britannique et d'autres provinces. Plus précisément, nos ensembles de données et ceux de la Colombie-Britannique sont censés être complémentaires. Je ne sais pas pourquoi cette province ne participe pas encore. Nous travaillons toutefois avec toutes les provinces et tous les territoires, avec toutes les administrations, pour les inciter à participer.

Tamara Kronis: Vos données ne sont pas mises à jour. Les données de la Colombie-Britannique le sont-elles?

Kenza El Bied: Je ne sais pas.

Tamara Kronis: D'accord.

Le rapport indique que moins de la moitié des projets de cartographie en cours couvrent les zones à haut risque recensées par votre ministère en 2022.

Pouvez-vous m'expliquer pourquoi vous ciblez les zones à faible risque alors que les Canadiens les plus vulnérables ne sont toujours pas protégés?

• (1200)

Kenza El Bied: Je vais céder la parole à mon collègue de Ressources naturelles Canada.

Rinaldo Jeanty: Merci. Je vais répondre à cette question.

Dans le rapport, le commissaire mentionne une liste d'analyses préliminaires que le gouvernement fédéral a effectuées afin de faciliter les échanges avec nos collègues provinciaux. L'ensemble des cartes produites ont été jugées prioritaires par les provinces et reflètent une zone à haut risque.

Cette liste préliminaire devait être utilisée à titre d'analyse pour nous aider à entamer les conversations. Nous créons les cartes à l'aide des données et des informations locales dont disposent nos collègues des provinces. Ainsi, à ce jour, chaque dollar dépensé l'a été en fonction des cartes des zones à haut risque et des zones prioritaires désignées par nos partenaires provinciaux et territoriaux.

Tamara Kronis: Vous dites que l'argent est bien dépensé, mais on vient de déterminer que le portail n'est pas utilisable. Dans sa déclaration préliminaire, le commissaire DeMarco a souligné que les ministères ont dépensé plus de 230 millions de dollars pour produire des outils qui ne sont ni utiles, ni utilisables, ni livrés en temps opportun.

Par conséquent, le rapport conclut que « la population canadienne est confrontée à des risques croissants et à des coûts de rétablissement plus élevés en cas de sinistre ».

Savez-vous qui supporte ces coûts en Colombie-Britannique?

Rinaldo Jeanty: Je dirais que, oui, nous pouvons accélérer les choses.

Tamara Kronis: Mais savez-vous qui supporte les coûts? Lorsque ce gouvernement et votre ministère dépensent de l'argent et élaborent des mesures qui ne sont ni utiles, ni utilisables, ni livrées en temps opportun, comme l'ont souligné le commissaire et ces rapports, savez-vous qui en subit les conséquences?

Savez-vous qui subit les conséquences de ces risques et de ces coûts?

Rinaldo Jeanty: Je pourrais certainement vous parler des avantages découlant des travaux réalisés jusqu'à présent dans le domaine de la cartographie des zones inondables.

Tamara Kronis: Les gens qui meurent à cause des rivières atmosphériques en Colombie-Britannique, ceux qui perdent leur maison, ou encore ceux qui ne peuvent pas souscrire une assurance contre les inondations ne bénéficient pas de ces avantages.

En Colombie-Britannique, nous sommes confrontés à une intensification des rivières atmosphériques. Nous observons chaque année un nombre plus important de ces phénomènes qu'au cours des décennies précédentes. La réalité, c'est que nous payons le prix de cette situation deux fois. Nous le payons d'abord en tant que contribuables, puis nous le payons une seconde fois en subissant les pertes causées par les inondations qui touchent nos maisons et nos collectivités.

Vous pouvez comparaître devant ces comités pour parler des avantages que procure cette initiative en théorie. Or, je peux vous dire que dans les faits, les répercussions des échecs de ces ministères sur nos collectivités se mesurent en dollars, en vies humaines et en pertes de logements. Que répondez-vous à cela?

Rinaldo Jeanty: Je vais parler de deux éléments distincts à ce sujet.

Il y a les outils, c'est-à-dire le portail public qui a été créé, puis il y a le travail qui a été réalisé en collaboration avec la Colombie-Britannique.

Tamara Kronis: Est-ce que quelqu'un utilise ces outils?

Rinaldo Jeanty: Je dirais que oui, absolument, on les utilise.

Tamara Kronis: Comment les propriétaires de la Colombie-Britannique peuvent-ils utiliser les outils d'un portail de sensibilisation aux risques auquel la province ne participe pas, selon ce qu'on vient de nous dire?

Kenza El Bied: Nous travaillons en étroite collaboration avec la province pour qu'elle y participe le plus tôt possible.

Tamara Kronis: Vous avez dit que ce sera en 2029.

Kenza El Bied: Non, cela concerne les données de sources ouvertes. Le portail est déjà accessible. Si vous ne trouvez pas les renseignements concernant la Colombie-Britannique, par exemple, c'est parce que nous travaillons toujours avec elle pour l'inciter à participer. Lorsqu'elle le fera, les renseignements seront disponibles dans les 10 jours qui suivront, et ils seront communiqués à l'ensemble de la population canadienne.

Tamara Kronis: D'après ce que vous me dites, il s'agit d'un excellent programme qui va apporter de nombreux avantages aux Britannico-Colombiens. Or, ce que j'entends de la part du commissaire, c'est que 230 millions de dollars ont été dépensés pour un programme qui n'est ni utilisable ni utile, et qui n'a pas été livré en temps opportun. Comment expliquez-vous cette différence?

Puisqu'aucun de vous deux ne va répondre à cette question, je vais en poser une au commissaire.

Vous avez produit ce rapport. Il est très instructif, et il montre très clairement aux contribuables la valeur que nous n'obtenons pas pour notre argent en Colombie-Britannique et ailleurs au pays. Disposez-vous de mécanismes d'application? Pouvez-vous faire quelque chose à ce sujet à part publier les données et espérer que la situation s'améliore?

• (1205)

Jerry V. DeMarco: En tant que bureau de vérification, nous avons accès aux informations gouvernementales et présentons des rapports et des recommandations au Parlement. C'est notre rôle. Nous faisons partie de l'écosystème de la reddition de comptes, tout comme ce comité. Nous pouvons donc fournir des renseignements à des comités comme le vôtre afin qu'ils puissent demander des comptes au gouvernement. Nous n'avons pas de pouvoir d'exécution, non, et cela est tout à fait normal pour un bureau de vérification, compte tenu de son rôle.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Merci, monsieur le commissaire.

Monsieur Watchorn, vous avez la parole

Tim Watchorn: Merci, monsieur le président.

Je vais encore une fois partager mon temps de parole avec le député de Victoria.

Monsieur le commissaire, je vais poursuivre en anglais.

[Traduction]

Le ministère de la Défense a adopté la Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité 2023-2027. Nous réalisons actuellement des investissements sans précédent dans le ministère de la Défense. L'une des mesures que nous mettons en place concerne la construction de nouvelles casernes. Ces casernes devraient être adaptées au climat et, idéalement, écoénergétiques, si je me fie à ce que dit le ministère. Est-ce que cela correspond à vos conclusions?

Si ce n'est pas le cas, quelles recommandations adresseriez-vous au ministère de la Défense pour garantir que nos investissements contribuent à l'adaptation aux changements climatiques?

Jerry V. DeMarco: Je vous remercie de la question. Nous avons un encadré qui porte sur les Forces armées canadiennes. Il y a deux aspects, bien sûr. Nous faisons appel aux forces armées pour qu'elles nous aident à gérer des situations d'urgence, comme les incendies, ce qui dépasse le cadre de leurs fonctions habituelles. Avec le budget de 2025 qui prévoit plus de 80 milliards de dollars pour la reconstruction, le réarmement et le réinvestissement, la Défense nationale a l'occasion d'investir dans la prévention et les mesures visant à améliorer la résilience climatique, y compris la protection de ses actifs tels que les bâtiments et les casernes, pour revenir à ce que vous disiez.

Il y a là une occasion à saisir. Il serait dommage que l'argent soit dépensé trop rapidement, avant même que l'on ne dispose des données permettant de construire des infrastructures résilientes. L'objectif de cette partie de notre rapport est justement de veiller à ce que l'on examine la situation avant d'agir. Il est question d'un investissement considérable: 80 milliards de dollars. Il ne faut donc pas construire des infrastructures qui finiront par disparaître plusieurs années plus tard, simplement parce qu'on les aura construites sans avoir la cartographie et les renseignements qui auraient permis d'éviter une telle issue.

Les connaissances sont très utiles; les bonnes données aussi. Cela a été un thème récurrent tout au long des délibérations d'aujourd'hui. Plus nous serons en mesure de nous préparer au Canada de demain — un pays qui sera plus chaud, avec des régimes de précipitations et des conditions fluviales différents de ceux que nous connaissons aujourd'hui —, plus nous aurons des chances d'éviter les catastrophes, plutôt que de simplement y réagir.

Tim Watchorn: En tant que membre de l'Ordre des ingénieurs, j'ai participé à de nombreux cours.

[Français]

J'ai suivi de nombreuses formations qui nous apprennent que l'adaptation aux changements climatiques est nécessaire et qu'il faut le faire.

[Traduction]

Avez-vous constaté, comme l'a mentionné mon collègue Eric St-Pierre, une collaboration avec les universitaires, les ordres professionnels et les représentants du gouvernement afin de veiller à ce que les informations pertinentes soient bien transmises?

Jerry V. DeMarco: Je vais demander à Mme Grondin de vous dire si cette question a été abordée dans le cadre de cet audit.

Je suis bien sûr au courant des projets universitaires menés en collaboration avec le gouvernement, mais je vais demander à Mme Grondin de répondre à cette question précise.

Marie-Pierre Grondin: Merci.

Dans ce cas-ci, comme vous pouvez l'imaginer, avec 100 milliards de dollars d'actifs — 30 000 bâtiments et 20 000 véhicules —, il est impossible d'examiner tous les aspects et la place que l'on donne aux universitaires. Nous avons constaté cette collaboration dans le cadre de nos travaux précédents sur la stratégie nationale d'adaptation, comment elle s'est inscrite dans le système, mais pas précisément dans le cadre du travail que nous avons effectué sur la résilience.

Tim Watchorn: Merci.

Je cède mon temps de parole à M. Greaves.

Will Greaves: Merci beaucoup.

Rebonjour, chers collègues.

Merci à tous nos témoins. Ma question s'adresse à la Dre Furness.

Je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui pour discuter de certaines des conclusions du rapport concernant la grippe aviaire et la réponse du gouvernement.

Pourriez-vous nous donner un aperçu général des pratiques exemplaires permettant d'éviter qu'un seul cas signalé de grippe aviaire ne se transforme en une écloison plus importante ou en une crise nationale?

• (1210)

Cathy Furness (vétérinaire en chef adjointe, Agence canadienne d'inspection des aliments): Merci beaucoup de la question.

La lutte contre les écloisions de grippe aviaire hautement pathogène est en fait une responsabilité partagée qui mobilise le gouvernement fédéral, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, mais aussi l'industrie et les producteurs eux-mêmes.

La première chose que nous faisons, à l'ACIA, est de nous assurer de détecter les infections à un stade précoce et de mettre en place les mesures de contrôle qui s'imposent, afin d'empêcher que les animaux, l'équipement, la nourriture et le fumier ne quittent les lieux pendant que nous menons notre enquête initiale. Nous appliquons des procédures d'abattage sanitaire le plus rapidement possible pour contenir et éliminer le virus. Cela implique l'abattage, sur les lieux, de toutes les espèces que l'on soupçonne d'être atteintes, le nettoyage et la désinfection, et l'élimination des carcasses de façon adéquate.

Du côté des producteurs, la biosécurité est l'outil clé qu'il faut utiliser pour prévenir l'introduction de la maladie en premier lieu. Il s'agit de veiller à ce que la volaille domestique n'entre pas en contact avec les oiseaux sauvages et les espèces sauvages. Il faut également s'assurer que, lorsque les gens entrent et sortent du poulailler, ils respectent les procédures de désinfection qui s'imposent, et ne transportent pas accidentellement de fumier à l'intérieur ou à l'extérieur du poulailler. Enfin, nous devons veiller à ce que nous disposions des dossiers et des documents adéquats.

Will Greaves: Merci beaucoup.

Il ne me reste que quelques secondes. Pourriez-vous également nous dire s'il est recommandé de s'approvisionner en vaccins le plus tôt possible, même si on ne connaît pas encore l'ampleur que pourrait prendre l'écloison?

Cathy Furness: Si votre question porte sur les vaccins destinés aux humains, je pense que ma collègue de l'Agence de la santé publique du Canada est la mieux placée pour y répondre.

Will Greaves: Mon temps est écoulé, mais je vous remercie.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Pouvons-nous obtenir une réponse brève?

[Traduction]

Kerry Robinson (directrice générale, Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique, Agence de la santé publique du Canada): Bonjour. Je m'appelle Kerry Robinson et je suis la directrice générale de l'Agence de la santé publique du Canada.

Je suis désolée. Pourriez-vous répéter la question?

Will Greaves: Merci beaucoup de votre indulgence, monsieur le président.

Je voulais simplement savoir s'il est conseillé de s'approvisionner rapidement en vaccins, avant même de connaître l'ampleur que pourrait prendre l'écloison.

Kerry Robinson: C'est une question très importante et complexe.

Au Canada, nous disposons d'une stratégie relative aux vaccins contre la grippe pandémique qui prévoit des contrats d'approvisionnement nous permettant d'obtenir des vaccins à la fois auprès d'un fournisseur national — qui serait un fournisseur principal — et d'un fournisseur étranger, en cas de grippe pandémique.

Dans ce cas précis, nous avons estimé qu'il était important d'avoir un approvisionnement suffisant, compte tenu de la très grande incertitude liée à la propagation des États-Unis vers le Canada, ainsi que de la nécessité de protéger la santé humaine.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): C'est maintenant à mon tour de prendre la parole.

Monsieur le commissaire, je reviens à vous. Dans votre rapport, vous mentionnez que le gouvernement a annoncé des investissements importants, entre autres en bâtiments et en logements.

Selon vous, il y a un problème du fait que la cartographie n'est pas disponible et qu'on pourrait construire des appartements, des bâtiments ou des infrastructures dans des zones inondables qui n'auraient pas été cartographiées. Pouvez-vous commenter ça?

Jerry V. DeMarco: Oui, bien sûr.

Au paragraphe 7 de notre rapport sur la cartographie des zones inondables, nous parlons de 25 milliards de dollars pour les logements et de 115 milliards de dollars pour les infrastructures. Nous disons que ces engagements financiers soulignent la nécessité d'avoir de l'information fondée sur des données probantes en matière de changements climatiques pour s'adapter efficacement et guider l'aménagement de terres et le développement d'infrastructures. Il faut donc prendre des décisions qui sont informées, qui sont basées sur la meilleure science et la meilleure information qu'on peut obtenir pour éviter de détruire des investissements dans l'avenir.

Je pense que tout le monde est d'accord sur ce concept, en général, mais comme nous l'avons déjà dit, nous devons accélérer ces efforts pour économiser de l'argent et sauver des vies dans l'avenir.

• (1215)

Le vice-président (Patrick Bonin): Considérez-vous que le gouvernement est en retard, justement?

Le gouvernement fait des annonces. Il dit qu'il a plein d'argent, mais la cartographie n'est pas faite, n'est-ce pas?

Jerry V. DeMarco: En ce qui concerne les thèmes abordés dans les deux rapports aujourd'hui, soit la cartographie et les actifs fédéraux, on dit que le gouvernement est trop lent jusqu'à maintenant et qu'il doit accélérer ses efforts. Je suis encore d'accord sur ça.

Le vice-président (Patrick Bonin): Ces nouveaux rapports viennent s'ajouter à votre rapport de l'an dernier sur la Stratégie nationale d'adaptation, dans lequel vous parliez quand même de problèmes. Vous disiez que la Stratégie était incomplète et peu structurée et que la priorisation des éléments n'avait pas été faite par rapport aux risques climatiques.

Après plusieurs mois et à la suite de ces deux nouveaux rapports, maintenez-vous toujours qu'il y a des problèmes en ce qui concerne la Stratégie nationale d'adaptation et que le gouvernement doit corriger le tir rapidement?

Jerry V. DeMarco: Oui.

Dans l'une des parties de notre rapport de l'an dernier, nous disions que le Canada était très lent par rapport aux pays du G7 pour la simple publication d'une stratégie d'adaptation. Maintenant, on en voit les effets. Les programmes que nous analysons, qui sont le sujet de nos audits de performance, ne sont pas très avancés. Or, ce n'est pas surprenant, puisque le Canada a été très lent à produire sa première stratégie, alors que les autres pays du G7 avaient déjà une deuxième ou une troisième stratégie quand le Canada a publié sa première stratégie.

En ce qui concerne les programmes, la stratégie qu'il a mise en œuvre, il y a du travail à faire pour rattraper le retard, bien sûr.

Le vice-président (Patrick Bonin): D'accord.

Cette stratégie prend fin en 2027, je crois. Recommandez-vous que le gouvernement mette à jour rapidement cette stratégie pour justement pallier les lacunes — et je suis gentil —, puisqu'il a été un des derniers, voire le dernier, des pays du G7 à produire ce genre de stratégie?

Jerry V. DeMarco: Je peux commencer à répondre à votre question. Ensuite, Mme Grondin pourra ajouter des précisions.

Seulement un des trois éléments de la stratégie nationale est en place présentement. Le gouvernement a du travail à faire ne serait-ce que pour finir les deux autres éléments.

Mme Grondin peut en parler et apporter d'autres précisions.

Marie-Pierre Grondin: En fait, j'ajouterais des compléments aux propos du commissaire.

Effectivement, il y a trois éléments qui sont essentiels.

Il y a le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada, le Fonds de leadership autochtone en matière de climat et les plans d'action bilatéraux entre le fédéral et les provinces. Deux de ces trois éléments sont manquants. Il est important que ces deux éléments soient en place et que les grandes lacunes du Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada soient comblées.

Plusieurs recommandations ont été incluses dans ce rapport. Si les mesures sont en place pour répondre aux recommandations, je pense que ce sera déjà un grand pas en avant.

Nous avons des gens du ministère de l'Environnement qui sont ici avec nous aujourd'hui. Ils prévoient élaborer une prochaine stratégie. Je pense qu'il sera important de corriger les lacunes qui ont été mentionnées dans notre rapport en prévision de la prochaine itération.

Le vice-président (Patrick Bonin): J'aimerais parler brièvement de la Défense.

Votre rapport dit que le nombre d'événements pour lesquels on a demandé aux Forces armées d'intervenir a presque doublé tous les cinq ans depuis 2010, et qu'il va continuer d'augmenter.

Des 81 milliards de dollars supplémentaires prévus par le gouvernement pour les Forces armées, prévoyez-vous davantage de ressources pour les interventions de l'armée? Pensez-vous qu'il n'y en aura pas plus dans l'avenir et que vous n'aurez pas besoin d'ajouter d'argent?

Marie-Pierre Grondin: Je pense qu'il vaudrait mieux poser la question à la Défense nationale.

Au fond, on a vu une grande occasion. Il faut comprendre que, non seulement le gouvernement fédéral gère le plus grand portefeuille d'actifs au Canada, mais il est aussi le plus grand acheteur au Canada. Donc, les investissements qui vont être mis en place représentent une grande occasion d'envisager la résilience.

En ce qui concerne la façon dont ces montants seront utilisés, je pense que ce serait à la Défense nationale d'en parler.

• (1220)

Le vice-président (Patrick Bonin): J'y reviendrai plus tard.

Monsieur Bexte, la parole est à vous.

[Traduction]

David Bexte: Merci, monsieur le président.

Merci encore une fois aux témoins.

Je vais changer un peu de sujet. Ma question s'adresse à Mme Furness, de l'ACIA.

Dans la localité de Taber, dans ma circonscription, Bow River, un cas de grippe aviaire a été recensé dans une ferme avicole l'automne dernier. Le cas a été résolu, ce qui est fantastique. Selon l'ACIA, quelle est l'ampleur de la menace que fait planer à moyen terme la grippe aviaire sur les producteurs dans le sud de l'Alberta et partout au pays?

Cathy Furness: Merci beaucoup de la question.

L'ACIA répond à des cas d'influenza aviaire hautement pathogène signalés dans les poulaillers au pays depuis la fin de 2021. À l'heure actuelle, la transmission d'influenza aviaire hautement pathogène dans les poulaillers au pays est souvent causée par des oiseaux sauvages ou des oiseaux migratoires.

En ce moment, nous savons que le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène continue de circuler dans les populations d'oiseaux sauvages et que le risque est par conséquent toujours présent pour la volaille élevée au pays.

David Bexte: Puis-je vous interrompre, madame Furness?

Nous sommes au courant des mécanismes. Nous voulons connaître le niveau de risque. Dans un avenir prévisible, le risque est-il normal? Est-il plus faible ou plus élevé que la normale?

Cathy Furness: Le risque a toujours existé. La biosécurité sera notre principal outil pour prévenir l'introduction de maladies dans les populations aviaires au pays.

David Bexte: Madame Furness, encore une fois, selon votre évaluation, le risque est-il élevé, normal ou inférieur à la normale?

Cathy Furness: Le risque est continu.

David Bexte: Je comprends, mais prévoyez-vous une tendance à la hausse ou à la baisse?

Cathy Furness: Nous nous attendons à ce que la tendance se poursuive au fil des périodes de migration. La prévalence est particulièrement élevée pendant la migration du printemps, qui a lieu actuellement, et pendant la migration d'automne.

David Bexte: Très bien. Je n'ai pas obtenu de réponse.

En tenant compte du nombre de cas de grippe aviaire observés au cours des cinq ou six dernières années, craignez-vous que l'ACIA n'ait pas la capacité de contrôler de futures éclosions? Comment faites-vous pour planifier vos ressources si vous ne comprenez pas... Utilisez-vous la règle du 80-20 ou d'autres formes de balises pour quantifier les efforts à consacrer à la préparation en fonction du niveau de risque et des fluctuations du niveau de risque que révèlent les données de surveillance?

Cathy Furness: L'ACIA effectue un cycle continu de planification, de préparation et de réponse. Depuis le début de l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène qui se poursuit, nous mettons à jour et révisons régulièrement nos plans et nous nous assurons que la capacité de réponse appropriée est en place. Pour ce faire, nous collaborons avec nos partenaires des provinces et de l'industrie.

David Bexte: Madame Furness, encore une fois, votre réponse est détaillée, mais elle ne me renseigne pas sur le mécanisme. La planification va-t-elle en augmentant ou en diminuant?

Cathy Furness: La planification augmente.

David Bexte: J'en arrive à la question.

Êtes-vous d'accord avec l'Association canadienne des médecins vétérinaires pour dire qu'en raison de l'accès limité aux principaux médicaments — les antimicrobiens et les produits antiparasitaires, pour n'en nommer que quelques-uns —, qui ont déjà été approuvés et considérés comme fiables dans d'autres pays, les vétérinaires manquent souvent des outils nécessaires pour les soins actifs, mais aussi et surtout pour les soins préventifs?

Cathy Furness: Aujourd'hui, la discussion porte sur l'audit du BVG et sur l'influenza aviaire hautement pathogène. Je répondrai avec plaisir aux questions rattachées à ces sujets.

David Bexte: Ma question porte sur l'état de préparation aux catastrophes et aux éclosions. Elle est donc pertinente.

Aujourd'hui, c'est le virus H1N1, mais si les vétérinaires au pays n'ont pas les outils dont ils ont besoin pour contrer ou prévenir les éclosions — dont disposent d'autres pays —, nous avons un problème. Nous ne nous préparons pas au meilleur de nos capacités.

Je me demandais si vous pouviez en dire plus selon cette perspective.

Cathy Furness: Merci beaucoup de la question.

Aujourd'hui, la discussion porte sur les constatations du BVG sur l'influenza aviaire hautement pathogène. Je serais ravie de répondre aux questions qui s'y rapportent.

David Bexte: Y a-t-il des produits dans d'autres pays, à l'international, qui seraient utiles pour juguler les éclosions de H1N1 au pays et qui sont disponibles au Canada?

Cathy Furness: À l'heure actuelle, certains vaccins contre le H5N1 ont été homologués dans d'autres pays. Nous avons aussi trois vaccins contre ce virus homologués pour les utilisations d'urgence au Canada.

Toutefois, à l'international, la vaccination pour l'influenza aviaire hautement pathogène est intégrée dans les plans de réponse. Le Canada est un pays qui envisage des mises à l'essai de la vaccination comme outil pour contrer les virus hautement pathogènes.

• (1225)

David Bexte: Merci, madame Furness.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Monsieur Grant, vous avez la parole.

[Traduction]

Wade Grant: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais encore une fois partager mon temps de parole avec M. St-Pierre.

Ma première question porte sur le rapport sur la grippe aviaire. Je vais m'adresser à Mme Robinson.

Votre ministère a accepté des recommandations dont la mise en œuvre s'échelonne en octobre, novembre et décembre 2026.

À propos des processus d'approvisionnement et de suivi de la distribution des vaccins de l'Agence de la santé publique du Canada, pourriez-vous nous faire part de ce qui a été modifié depuis la fin de la période d'audit pour permettre la mise en œuvre des recommandations?

Kerry Robinson: Merci de la question.

Pour la première recommandation, qui portait sur les fondements des décisions d'approvisionnement à venir, nous terminerons bientôt la mise au point d'un cadre applicable aux périodes interpandémiques, qui nous aidera à appuyer systématiquement nos prises de décisions concernant tout approvisionnement futur de vaccins H5 pour les humains.

Ce cadre comprend des considérations telles que la disponibilité des vaccins des fabricants et les délais de production; la surveillance continue d'autres fournisseurs possibles et de partenaires internationaux, notamment leurs plans d'approvisionnement et leur état de préparation sur le plan des stocks; la consultation de notre groupe d'experts de la grippe aviaire afin d'obtenir des données probantes et une mise à jour sur les besoins, y compris un examen épidémiologique des conditions de risque et le point sur notre état de préparation dans son ensemble. Nous menons aussi des consultations avec les provinces et les territoires sur leurs besoins ou leurs objectifs du point de vue de la protection de la santé publique. C'était notre première réponse aux recommandations.

Au sujet du deuxième élément de réponse aux recommandations sur l'amélioration de la gestion de la surveillance et de la distribution et des vaccins, je dirais deux choses.

Tout d'abord, nous avons déjà délaissé la plateforme Connexion Vaccin, qui est l'ancien système de surveillance de l'approvisionnement en vaccins acheté par le fédéral. Nous avons intégré cette fonctionnalité à notre système automatisé de gestion des entrepôts, qui nous permet de suivre, presque en temps réel, les informations intégrées sur les vaccins pandémiques provenant des fabricants pour obtenir un portrait complet de la distribution de l'approvisionnement et du gaspillage dans le contexte des fournisseurs. Ensuite, nous continuons à travailler à l'amélioration de la distribution et de la surveillance des vaccins, et à l'intégration des fabricants et des vendeurs de vaccins dans le système afin que ces vaccins soient prêts au besoin. Nous procédons de la sorte pour les approvisionnements supplémentaires.

Le deuxième point le plus important est la recommandation sur l'échange d'informations avec les provinces et les territoires. Nous mettons la dernière main à une entente d'échange d'informations sur la santé publique avec les provinces et les territoires, dont la portée s'étend bien au-delà des vaccins. Les vaccins en sont toutefois une des composantes, et c'en est une essentielle pour soutenir l'échange d'informations.

Merci.

Wade Grant: Merci.

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole.

[Français]

Eric St-Pierre: Merci.

Madame El Bied, durant l'interrogation de mon collègue conservateur M. Leslie, vous avez parlé avec beaucoup d'enthousiasme d'un outil qui serait utile à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes. Pourriez-vous fournir plus de détails sur la raison pour laquelle ce nouvel outil suscite votre enthousiasme?

Kenza El Bied: Je vous remercie beaucoup de votre question.

L'outil d'information sur les risques d'inondation vise à sensibiliser les Canadiens aux risques d'inondation auxquels ils sont exposés. Il fournira aux Canadiens des provinces et territoires participants des informations précises sur leur localisation, sur les dangers et les risques d'inondation sur forme d'une cote d'inondation allant de faible à extrême, accompagnée de cartes interactives permettant de visualiser les données. Donc, l'outil en général orientera également les utilisateurs vers des conseils sur les moyens de réduire les répercussions des inondations sur leur habitation et leur communauté. Il permettra aux Canadiens de mieux comprendre les risques d'inondation et contribuera à faciliter la prise de mesures de réduction des risques d'inondation chez les propriétaires et les locataires.

Eric St-Pierre: Merci.

Cet outil semble très utile pour tous les Canadiens et je crois que tous les députés devraient être vraiment contents d'en connaître l'existence. Je vous remercie donc de nous avoir fait part de cette information.

Il me reste une minute et j'aimerais poser à M. DeMarco ou à Mme Fortier des questions sur la collaboration avec les gouvernements, notamment le gouvernement du Québec, mais également avec les établissements d'enseignement universitaires.

Le Québec entretient-il une collaboration particulière avec le groupe Ouranos ou avec d'autres groupes de la société civile du Québec? Si c'est le cas, pouvez-vous nous donner votre avis sur cette collaboration?

• (1230)

Susie Fortier: Le groupe que vous avez mentionné est un groupe très connu au Québec. Lorsque nous effectuons des audits, nous collaborons avec lui pour avoir accès à son expertise et il nous aide dans nos travaux. Nous y avons aussi recours lorsque nous revoyons les normes techniques qui ont été appliquées. Cependant, nous n'avons pas audité ni examiné la collaboration entre les groupes et les organisations. Ça fait partie du mandat du groupe. Ce serait donc à lui de répondre.

Eric St-Pierre: Merci.

Le vice-président (Patrick Bonin): Monsieur le commissaire, vous avez publié plusieurs rapports au cours de la dernière année et

demie, et nous n'avons pas eu la chance de les consulter. Je profite donc de votre présence pour revenir à votre rapport concernant les aires protégées et au fait que le Canada comptait à peine 15 % d'aires protégées marines et terrestres, alors que l'objectif était de 25 % pour 2025, je crois, et de 30 % pour 2030.

Évidemment, vous avez dit que nous n'étions pas sur la bonne voie et qu'il fallait que ça change.

Avez-vous eu l'occasion de regarder la Stratégie pour la nature 2030 annoncée récemment par le gouvernement? Selon vous, est-ce qu'elle permettra d'atteindre les objectifs de 2030? Donne-t-elle suite aux préoccupations soulevées dans votre rapport?

Jerry V. DeMarco: Je vous remercie de votre question.

Ce serait pour nous un plaisir de revenir vous parler des autres rapports. Il y en a beaucoup dans notre bibliothèque de l'an passé. Nous avons quatre rapports concernant les aires protégées, dont un pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et trois pour le gouvernement fédéral.

Une des préoccupations soulevées dans notre rapport était que nous avions des raisons de croire qu'on n'atteindrait pas la cible de 2025. Nous le savions, mais nous avions aussi des raisons de croire qu'il serait possible d'atteindre la cible de 30 % d'ici 2030 si le fonds pour ces initiatives ne prenait pas fin au mois de mars de cette année. Or, j'ai vu qu'il avait été renouvelé le 31 mars, ce qui nous aidera à atteindre les objectifs de 2030. Sans ce fonds, il serait presque impossible d'y arriver.

Le vice-président (Patrick Bonin): [*inaudible*], et ça n'a pas fait en sorte qu'ils étaient en voie d'atteindre leur cible. En quoi la présence de nouvel argent, qui n'est probablement pas suffisant, vous rassure-t-elle? La stratégie précédente prévoyait aussi de l'argent, mais les gouvernements sont pourtant en train de rater la cible.

Veuillez répondre rapidement, s'il vous plaît.

Jerry V. DeMarco: Le renouvellement des fonds ne garantit pas qu'on atteigne la cible. Nous voulons voir dans les audits des résultats, pas seulement des fonds. Je peux donc vous dire que l'absence d'un programme et de fonds rendrait presque impossible l'atteinte des objectifs. Cependant, la présence de ces fonds n'est pas une garantie. Il faut faire le travail en collaboration avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones pour atteindre l'objectif de 30 % pour 2030.

Le vice-président (Patrick Bonin): Merci.

Monsieur Gill, vous avez la parole.

[Traduction]

Amanpreet Gill (Calgary Skyview, PCC): Ma question s'adresse à M. Rinaldo Jeanty.

Le BVG a découvert que Ressources naturelles Canada ne parviendrait probablement pas à publier une carte des zones inondables d'ici 2028.

Le ministère croit-il encore que l'objectif de 2028 est atteignable? Le cas échéant, sur quoi base-t-il son verdict?

Rinaldo Jeanty: Ressources naturelles Canada estime que les buts et les objectifs du programme devraient être atteints d'ici 2028.

Depuis la fin de l'audit, plus de 450 cartes ont été dressées et publiées. Nous sommes aussi en voie de publier un nombre de cartes bien supérieur à la cible de plus d'un millier de cartes. Je réitère que nous veillons en priorité, avec chaque province et territoire avec lequel nous travaillons, que chaque dollar dépensé est affecté aux zones considérées comme prioritaires par la province ou le territoire en question, plus particulièrement les zones à haut risque.

En outre, à propos de l'optimisation des ressources, dont il a été question aujourd'hui, toutes les données que nous avons reçues des provinces et des territoires jusqu'à présent révèlent que le travail accompli est rentable. Ce constat est fondé sur les lettres que nous ont transmises les provinces pour nous dire qu'elles souhaiteraient que ces programmes soient renouvelés.

Quant au travail réalisé en Colombie-Britannique, nous voyons que plus de 11 projets sont en chantier et que plus de 28 cartes devraient être produites. D'ici la fin du programme, nous avons la certitude qu'un bon nombre de cartes seront tracées pour cette province.

● (1235)

Amanpreet Gill: D'accord. Toutefois, le rapport du BVG a aussi révélé que Ressources naturelles Canada ne vérifiait pas si les cartes des zones inondables qu'il avait financées recensaient les zones à haut risque qui avaient été relevées dans le cadre de l'exercice d'établissement des priorités de 2022 et que seulement 49 % des projets recoupaient ces zones.

Pourquoi le ministère n'est-il pas en mesure de s'assurer que le financement concorde avec les priorités qu'il a lui-même établies concernant le risque d'inondation?

Rinaldo Jeanty: Je pourrais peut-être expliquer ce qui a été mis en place et comment les choses ont été faites. Le rapport du commissaire à l'environnement indiquait qu'en 2022, le gouvernement avait réalisé une analyse, qui regroupait les informations de base que nous avons recueillies en vue de travailler avec les provinces.

Depuis, étant donné que la question fait partie d'un champ de compétence provinciale et territoriale, nous travaillons avec chacune des provinces en fonction des ententes et des projets établis pour vérifier que la liste est à jour et qu'elle tient compte des zones locales, des projets prioritaires et des zones prioritaires que les provinces veulent cartographier. Le travail porte précisément sur les domaines à haut risque et les zones prioritaires.

De ce point de vue, je dirais que nous sommes dans la bonne voie. Nous avons dressé plus de 450 cartes et nous allons sûrement dépasser les cibles établies dans le cadre de la Stratégie nationale d'adaptation consistant à cartographier plus de 200 zones à haut risque à l'échelle du Canada.

Amanpreet Gill: Ressources naturelles Canada a dit au BVG qu'il considérait la liste de priorités de 2022 uniquement comme un outil pour les prises de décisions préliminaires.

Si la liste n'avait pas pour fonction d'orienter les décisions de financement, quelle était son utilité concrète?

Rinaldo Jeanty: Je suis désolé. Je ne suis pas certain d'avoir bien entendu la question. Parlez-vous encore de la liste et des priorités établies par le gouvernement fédéral?

Amanpreet Gill: Oui.

Je vais répéter la question: si la liste des priorités établies en 2022 était considérée uniquement comme un outil pour les prises de

décisions préliminaires et qu'elle ne visait pas à orienter les décisions de financement, quelle était son utilité concrète?

Rinaldo Jeanty: L'objectif concret de l'analyse réalisée en 2022 était d'aider à entamer une conversation avec les provinces pour au moins déterminer, en fonction des données dont nous disposions au niveau fédéral, ce qui selon nous allait être des zones à haut risque.

Je rappelle au Comité que la cartographie des zones inondables est du ressort des provinces et des territoires. Il faut donc que les priorités soient établies en fonction des informations produites par les localités, et c'est ce que nous avons fait.

Amanpreet Gill: C'est bien.

Comment Ressources naturelles Canada peut-il affirmer que son programme de cartographie protège les Canadiens vulnérables même s'il n'a pas vérifié que les investissements faits dans la cartographie se sont rendus aux collectivités qu'il a désignées comme les plus à risque?

Rinaldo Jeanty: Je vais répéter ce que je viens de dire.

La liste préliminaire qui a été établie se fondait sur des données recueillies par le gouvernement fédéral. Cette responsabilité relève des provinces et des territoires. Chaque dollar dépensé jusqu'à présent a été affecté aux priorités établies par les provinces et aux zones à haut risque recensées en collaboration avec les provinces et les territoires. Nous avons l'intention de maintenir cette façon de faire.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Monsieur Malette, vous avez la parole.

[Traduction]

Chris Malette: Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec M. Fanjoy.

Ma question à Mme Robinson porte sur les vaccins contre l'influenza aviaire H5N1.

Après avoir traversé l'écllosion de 2021 avec l'approvisionnement en vaccins que nous avons à l'époque, quelles améliorations ont-elles été apportées aux processus de suivi et de distribution des vaccins depuis la fin de la période d'audit? Serons-nous en mesure de faire des mises à jour au niveau du système au cours de l'année à venir?

● (1240)

Kerry Robinson: Je commencerais en disant que du point de vue des maladies zoonotiques, selon les observations à l'échelle mondiale, l'influenza aviaire H5N1 est un enjeu important depuis 2021 dans le contexte animal, comme vous l'avez fait remarquer et comme l'a souligné ma collègue, Dre Furness. Le risque perdure pour les humains et les animaux tels que la volaille, la faune et d'autres mammifères. Il faut donc exercer de la vigilance et développer un bon niveau de préparation. C'est la ligne d'approche que nous avons avec nos partenaires dans différents ministères.

Nous parlons des vaccins, mais ce ne sont pas les seuls outils. La préparation comporte en effet six piliers: la surveillance, les diagnostics et la modélisation en laboratoire — une évaluation des risques continue et actualisée, et non pas ponctuelle —, les ressources et les directives pour les professionnels de la santé, les contre-mesures médicales, y compris les vaccins, mais aussi les antiviraux, par exemple, pour les humains, ainsi que les données scientifiques, les lacunes à combler dans la recherche et la préparation en cas d'écllosion.

Des progrès importants ont été réalisés, surtout depuis 2024 et la propagation inédite et inattendue aux États-Unis — une propagation vraiment surprenante et jamais survenue ailleurs dans le monde — entre des oiseaux et des bovins laitiers. Les bovins laitiers n'avaient jamais été les hôtes du virus, et les répercussions ont été énormes sur l'industrie laitière aux États-Unis. Sauf erreur, plus de 66 cas humains ont aussi été recensés dans ce pays. Comme je le disais, très peu de cas avaient été observés auparavant.

Dans le cadre de cette préparation, le travail d'approvisionnement en vaccins a évidemment avancé en 2024. Nous avons décidé d'effectuer un approvisionnement modeste.

Je tiens à souligner certains des objectifs de cet approvisionnement modeste. Il faut connaître le contexte. L'objectif premier était en fait la préparation aux pandémies. Comme vous le savez peut-être, de multiples pays dans le monde ont acheté une réserve de vaccins H5 dans l'optique d'une préparation, et non pas d'un déploiement à grande échelle. Notre principal objectif était l'utilisation des vaccins en cas de pandémie. Il fallait nous parer à la possibilité que la grippe aviaire enregistrée chez nos amis au sud traverse la frontière et se propage rapidement au Canada par l'entremise des bovins laitiers, de la volaille ou des humains. Nous devons nous procurer des vaccins. Le deuxième objectif était de réserver un stock limité aux populations les plus à risque.

Nous avons deux objectifs, dont le premier était la préparation. Quant au nombre de doses, selon ce que nous avons appris et les améliorations que nous avons apportées au fil du temps, nous en avons acheté 870 000. Dans le meilleur des cas, il y aura un taux de vaccination élevé et peu de gaspillage, mais cet idéal est très difficile à atteindre avec des fioles de 10 doses. Une personne pourrait avoir besoin d'un vaccin dans une région rurale de la Saskatchewan, et une autre, dans un centre urbain, et il faudrait peut-être utiliser une fiole par personne.

Tout cela pour dire que 870 000 doses permettraient de vacciner un maximum de 435 000 personnes au Canada, ce qui représente 1 % de la population canadienne, et nous avons opté pour un approvisionnement assez faible. Nous avons besoin d'une sorte de police d'assurance. Si une pandémie était à nos portes et que nous n'avions pas de vaccins, il faudrait au moins 14 à 20 semaines avant d'avoir accès à des vaccins adéquats.

C'est pour ces raisons que nous prônons la préparation.

Chris Malette: Je vous remercie, madame Robinson.

Je vais céder la parole à mon collègue.

Bruce Fanjoy: Monsieur Jeanty, en 2024, les phénomènes météorologiques violents ont causé au Canada des dommages assurés s'élevant à 8,5 milliards de dollars. Les dommages non assurés auraient considérablement augmenté ce montant.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les conséquences des catastrophes naturelles de ne pas effectuer ces investissements dans la cartographie des zones inondables?

Rinaldo Jeanty: Je crois que le président ne m'a pas laissé beaucoup de temps pour répondre, si bien que je serai très bref.

Je dirais qu'il est extrêmement important pour nous de poursuivre notre travail dans ce domaine. Nos collègues provinciaux nous ont fait savoir à quel point il est important que le gouvernement fédéral continue d'investir. Nous en voyons clairement les résultats, car de nombreuses collectivités sont maintenant mieux informées grâce à tout le travail de cartographie qui a été réalisé depuis le début du programme.

• (1245)

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Merci.

Chers collègues, je vois qu'il nous reste 15 minutes à l'horaire normal. Est-ce que vous voulez continuer et procéder à un autre tour de questions ou préférez-vous une séance plus courte aujourd'hui?

Monsieur Bexte, vous avez la parole.

[Traduction]

David Bexte: Continuons avec une autre série de questions.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Vous avez la parole.

[Traduction]

David Bexte: Je vous remercie, monsieur le président. Je vous suis reconnaissant du temps que vous m'accordez.

Je remercie les témoins de leur patience et du temps qu'ils ont consacré au Comité.

Madame Robinson, en ce qui concerne les vaccins contre le virus aviaire H5N1 et l'influenza aviaire, vous avez dit que 870 000 doses ont été achetées. Le rapport de la vérificatrice générale a mentionné que 95 % des doses n'ont pas été utilisées. Vous avez fourni quelques explications à ce sujet et justifié la situation. Le Bureau de la vérificatrice générale a relevé des incohérences dans les données utilisées dans le processus d'approvisionnement.

Quelles mesures ont été prises pour réduire le gaspillage et veiller à ce que le processus d'approvisionnement tienne dûment compte de la demande à l'avenir? Comment évaluez-vous la demande?

Kerry Robinson: C'est une excellente question. Je vous remercie de l'avoir posée.

C'est un processus compliqué. Comme je l'ai mentionné, il y avait deux objectifs. Le premier était d'être prêt dans l'éventualité où nous serions confrontés à une transmission interhumaine, ce qui nécessiterait une intervention rapide. Il s'agit essentiellement de conditions pandémiques ou pré-pandémiques. Nous tentions de trouver un équilibre et ne voulions pas acheter de vaccins pour une grande partie de la population. C'est pourquoi nous avons opté pour ce faible nombre, qui couvrirait au maximum 1 % de la population. Le deuxième portait sur l'utilisation ciblée pour les populations à risque.

Nous n'avons jamais pensé que le taux de couverture serait très élevé, car l'objectif principal était d'être prêts, au cas où. Cela dit, nous nous sommes inspirés de la Finlande, qui a procédé à un déploiement modeste de vaccins pour les populations à risque comme le personnel vétérinaire, les agents de protection de la faune et les employés de laboratoire qui travaillent directement avec le virus ou dans des zones où ils sont exposés à des environnements ou à des animaux contaminés.

Nous faisons preuve de diligence raisonnable en adoptant une approche axée sur l'avenir. Nous élaborons un nouveau cadre décisionnel pour nous guider dans nos choix en vue d'un éventuel approvisionnement futur en vaccins.

David Bexte: C'est en cours, et il y a de nouvelles lignes directrices.

Avez-vous des données provenant de pays comparables? Vous avez mentionné la Finlande. Considérez-vous le taux de 95 % comme étant aberrant, ou est-ce comparable à la situation en Finlande?

Kerry Robison: Non, c'est très semblable. Le taux était moins de 5 % en Finlande. La majorité des pays qui ont acheté des vaccins contre le H5N1 ne les ont pas du tout utilisés. Le taux de non-utilisation était de 100 %.

David Bexte: Quels efforts ont été déployés pour sensibiliser le public, la population à risque?

Kerry Robison: Nous menons ces travaux en tant qu'organisme fédéral, en collaboration avec des partenaires du secteur de la santé comme l'ACIA. La Dre Furness a évoqué la collaboration avec les associations industrielles. Nous travaillons avec les provinces et les territoires. Il faut trouver un juste équilibre face au risque de grippe aviaire, ce qui peut changer énormément.

Dans l'ensemble, le risque pour la population canadienne est faible, mais il est plus élevé pour les personnes exposées. L'analyse des risques et des avantages de la vaccination n'est pas favorable pour la majorité de la population. Elle l'est évidemment pour les personnes les plus à risque. Des efforts ciblés sont déployés, notamment par l'entremise des provinces et des territoires, ainsi que des responsables locaux de la santé animale.

David Bexte: Quelle entreprise a fourni le vaccin?

Kerry Robison: Nous avons fait appel à notre principal fournisseur canadien de vaccins contre la grippe pandémique, GSK.

David Bexte: C'était GSK. Le vaccin n'a pas été fabriqué au pays.

Kerry Robison: Oui, il a été fabriqué au pays.

David Bexte: D'accord.

Les coûts de ce programme seront-ils présentés?

Kerry Robison: Non, ils ne le seront pas. C'est parce que le coût du vaccin — le coût par dose et le coût total — est une information confidentielle en vertu du contrat. Je crois comprendre que nous ne sommes pas en mesure de divulguer ces renseignements.

David Bexte: Nous devrions pouvoir les obtenir dans les comptes publics — les sommes dépensées pour les différents programmes.

Kerry Robison: Nous pourrions les récupérer.

David Bexte: Je vous serais reconnaissant de nous transmettre ces informations concernant le programme.

Les contribuables sont inquiets, car 95 % de ces vaccins n'ont pas été utilisés et sont périmés; ils ne servent plus à rien. Ils veulent s'assurer que l'argent est utilisé à bon escient. C'est une situation compliquée quand les gens ne comprennent pas toutes les nuances, un peu comme une police d'assurance.

Je vais céder mon temps de parole au président. Je vous remercie.

• (1250)

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Fanjoy, vous avez la parole.

[Traduction]

Bruce Fanjoy: Merci, monsieur le président.

Madame El Bied, un grand nombre de nos rivières au Canada ont des barrages hydroélectriques. Bien qu'il y ait de nombreux facteurs hors de notre contrôle en ce qui concerne les inondations, nous pouvons contrôler certains éléments, notamment le moment de remplir les réservoirs et le niveau des réservoirs situés en amont des barrages hydroélectriques.

Dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, je me demande quel rôle joue le gouvernement fédéral dans les discussions avec Ontario Power Generation Inc., Hydro-Québec et d'autres grands fournisseurs de services publics qui exploitent ces barrages. Comment cela contribue-t-il à réduire les risques d'inondation?

Kenza El Bied: Pour répondre à votre question, c'est une responsabilité partagée entre le gouvernement fédéral et chaque... Par exemple, si nous parlons de l'Ontario, nous travaillerions avec la province de l'Ontario. Nous ne travaillerions pas directement avec la municipalité.

Nous devons collaborer avec la province. Des travaux sont menés en permanence avec chaque champ de compétence au Canada sur la façon d'aborder la gestion des urgences en cas d'inondations ou d'incendies de forêt. C'est une approche tous risques. La planification et les discussions sont en cours avec les champs de compétence de tout le Canada à ce sujet.

Bruce Fanjoy: Dans le même ordre d'idées, ces travaux sont-ils menés tout au long de l'année, ou seulement quand une inondation est prévue?

Kenza El Bied: C'est durant l'année. Par exemple, à l'heure actuelle, nous travaillons avec toutes les instances pour nous préparer à la saison des feux de forêt. Nous menons ces travaux tout au long de l'année.

Bruce Fanjoy: Je vais partager mon temps de parole avec M. Greaves.

Will Greaves: Je remercie le député de Carleton.

Encore une fois, je remercie tous nos témoins de nous avoir accompagnés tout au long de cette réunion particulièrement longue aujourd'hui.

Je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un du ministère de la Défense nationale. Si c'est le cas, la directrice générale pourrait prendre la parole.

Je vous remercie de vous joindre à nous. Je vous en suis reconnaissant.

L'un des éléments qui m'a particulièrement frappé dans le rapport du commissaire portait sur la part importante des biens fédéraux qui relèvent du ministère de la Défense nationale, ce qui met vraiment en évidence la nécessité du MDN de prendre au sérieux la résilience et l'adaptation aux changements climatiques pour ses infrastructures et autres biens.

Pourriez-vous parler de la planification au MDN, notamment des mesures qui seront adoptées pour assurer l'efficacité et la préparation opérationnelle de ces biens à l'avenir?

Sarah Evans (directrice générale, Environnement et gestion durable, ministère de la Défense nationale): Certainement. C'est une question que nous prenons très au sérieux au ministère de la Défense nationale. Les 80 milliards de dollars sur cinq ans qui ont été annoncés comme investissements dans la Défense nationale incluent 19 milliards sur cinq ans pour notre portefeuille d'infrastructures. Afin de nous assurer que nous investissons dans ce portefeuille tout en pensant à l'avenir et en intégrant la résilience aux changements climatiques, nous avons la Stratégie de durabilité et de climat de la Défense, comme cela a été mentionné précédemment.

Nous travaillons également à l'élaboration de plans directeurs de développement des biens immobiliers, ce qui se fait à l'échelle régionale. Chacun de ces plans directeurs régionaux tient compte de la résilience aux changements climatiques et des renseignements issus des évaluations de la vulnérabilité aux changements climatiques que nous avons réalisées.

De plus, nous avons la Directive sur les bâtiments écologiques et les normes connexes. Pour chaque immeuble, lorsque nous aménageons un nouveau bien, nous tenons compte de la résilience aux changements climatiques dans la conception de ces biens afin de garantir que les fonds que nous investissons prennent en considération les changements climatiques.

• (1255)

Will Greaves: Je vous remercie de cette réponse, madame Evans.

Dans la dernière minute restante, pourriez-vous nous en dire plus sur les principaux risques liés au climat auxquels sont actuellement confrontés les biens et les opérations du MDN?

Sarah Evans: En 2024, nous avons achevé une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques à 34 de nos principaux sites de la Défense, ainsi qu'à cinq systèmes d'alerte du Nord. Dans le cadre de cette étude, nous avons cerné un certain nombre de risques élevés, notamment l'érosion de nos côtes, l'élévation du niveau de la mer et un niveau élevé de précipitation. Ce sont certains des principaux risques qui pèsent sur nos biens.

Will Greaves: Je vous remercie, et merci à vous, monsieur le président.

[Français]

Le vice-président (Patrick Bonin): Je vous remercie.

C'est à mon tour.

Madame El Bied, vous avez parlé de provinces. Vous avez souvent dit que c'était le rôle des provinces de faire certaines choses. Est-ce que c'était une demande du gouvernement du Québec de faire cette cartographie et ce portail?

Kenza El Bied: Je vous remercie de cette question.

Le vice-président (Patrick Bonin): Est-ce que le gouvernement du Québec vous a demandé de faire une cartographie et un portail?

Kenza El Bied: Le Québec, le gouvernement du Québec ne nous l'a pas demandé. Cependant, cet outil de cartographie sera disponible pour tous les Canadiens.

Le vice-président (Patrick Bonin): D'accord, mais ça n'était pas ma question.

Donc, il ne vous l'a pas demandé. Est-ce que vous lui avez demandé s'il avait besoin de ça?

Kenza El Bied: Je vais répondre rapidement.

Depuis que le gouvernement fédéral nous a donné les fonds pour développer ça, nous avons travaillé avec le Québec et avons eu des conversations avec lui au cours des trois dernières années. Nous avons travaillé sur ce sujet en collaboration. Je ne pourrais pas dire que le gouvernement du Québec l'a demandé, mais nous avons partagé la vision du gouvernement fédéral.

Le vice-président (Patrick Bonin): Cependant, à ma connaissance, le gouvernement du Québec cartographie déjà des zones inondables. Est-ce que vous faites le travail en double ou est-ce que vous laissez faire le Québec et vous prenez ses cartes?

Kenza El Bied: C'est une bonne question.

Les cartes sont complémentaires. Donc, ce n'est pas un double emploi du travail. Dans le portail, vous verrez ce que nous avons fait. Nous faisons référence aux provinces qui ont des cartes.

Le vice-président (Patrick Bonin): Est-ce que vous faites la cartographie d'endroits au Québec?

Kenza El Bied: En fait, si le Québec opte pour le portail, il y aura de l'information.

Le vice-président (Patrick Bonin): Est-ce que le fédéral produit des cartes pour le Québec?

Kenza El Bied: Le fédéral en produit pour toutes les provinces au Canada.

Le vice-président (Patrick Bonin): Est-ce que vous faites des cartes pour le Québec?

Kenza El Bied: L'information existe, mais elle n'est pas divulguée parce que nous attendons que le Québec...

Le vice-président (Patrick Bonin): Ma question est simple. Je vais la répéter.

Est-ce que vous produisez des cartes de zones inondables pour le territoire du Québec? Est-ce que vous en faites vous-même? Le Québec en fait, mais est-ce que le fédéral en fait aussi?

Kenza El Bied: Oui, le fédéral en fait aussi.

Le vice-président (Patrick Bonin): D'accord.

Pourriez-vous nous dire, sur les 64 millions de dollars, combien sont dépensés par le fédéral pour cartographier au Québec, comparativement aux autres provinces? Pourriez-vous nous en donner une proportion?

Rinaldo Jeanty: Merci de la question.

Nous avons des ententes qui ont été conclues directement avec le Québec. Dans ces ententes, il y a le montant d'argent qui vient du fédéral pour soutenir le Québec en matière de cartographie.

Le vice-président (Patrick Bonin): Quel est le montant alloué par le gouvernement fédéral au Québec?

Rinaldo Jeanty: Nous pourrions fournir au Comité les ententes avec les montants qui sont alloués au Québec, par écrit.

Le vice-président (Patrick Bonin): D'accord.

Est-ce qu'il y a eu, par exemple, une proposition pour que le Québec se retire de ce programme moyennant une compensation financière?

Rinaldo Jeanty: En ce qui concerne la cartographie et le soutien du fédéral à ce sujet, toutes les provinces avec qui nous avons discuté ont demandé du soutien. En incluant le Québec, nous leur transmettons nos données géospatiales pour les soutenir, nous leur apportons aussi la science et notre expertise pour les aider dans leur travail.

Donc, d'un bout à l'autre du pays, en ce moment, toutes les provinces qui ont la possibilité de travailler avec nous ont demandé de l'aide du fédéral.

Le vice-président (Patrick Bonin): Merci de votre réponse.

Monsieur DeMarco et vous, les fonctionnaires, le Comité vous remercie de votre contribution et de votre participation à la réunion d'aujourd'hui.

La prochaine réunion du Comité est prévue pour le mardi 26 mai 2026 à 15 h 30.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>